

# **MEMOIRE MAITRISE BOMDA**

THEME : « Le français en contact avec le ghɔmálá' (langue camerounaise).

**Une approche lexico-sémantique et morphosyntaxique »**

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## **0.1 DÉFINITION DU SUJET**

Intitulée « Le français en contact avec le ghɔmálá’ (langue camerounaise). Une approche lexico-sémantique et morphosyntaxique », notre étude porte sur le contact des langues. Elle donne lieu à un examen de la langue française en Afrique de façon générale, en s’intéressant tout particulièrement à l’influence qu’elle subit ou à celle qu’elle exerce à la rencontre d’une langue camerounaise : le ghɔmálá’. Il s’agit pour nous de passer en revue la langue française dans le quotidien des ghɔmálá’ phones, pour précisément analyser de très près des problèmes linguistiques, conséquence avérée de ce contact.

Le déclic pour cette étude est venu de la façon dont les Bamiléké se servent de la langue française pour restituer les réalités qui sont les leurs. Un français qui présente des particularismes liés à la rencontre avec leur vécu culturel, social et linguistique. DUMONT et MAURER (1995 : 17) citant P. RENAUD fait d’ailleurs remarquer que le français parlé par ce peuple constitue l’une des variétés du français camerounais. Il distingue pour ce faire « ...quatre rameaux de français commun correspondant respectivement au Littoral (Duala et assimilés, Basa'a et assimilés), à l’intérieur (Bulu, Fang, Beti, Maka et assimilés), à l’Ouest (Bamileke) et au Nord (Mbum, Duru, Fulbe, Hausa, Kirdi). »

Cette variété (c'est-à-dire celle de l'Ouest) a attiré notre attention, parce qu'évoluant dans un contexte de melting-pot linguistique. L'Ouest du Cameroun regroupe en effet une myriade de langues nationales et davantage de dialectes, en perpétuel conflit pour gagner un peu de surface, de locuteurs et de prestige. Ce sont entre autres le ghɔmálá’, le yemba, le fe’fe’, le medʉmba, le shʉ paməm, etc. Dans ce véritable melting-pot, nous avons porté notre choix sur le

ghɔmálá' qui se veut, à en croire FOSSOUO' et SOFO TAMOUFE (2003 : 58), le parler le plus répandu dans le Grassfield. Pour notre étude, nous nous focaliserons sur le « jo » (parler de Bandjoun), qui en est le dialecte standard<sup>1</sup>.

## 0.2 PROBLÉMATIQUE DU SUJET

COURONNE (1999 : 7) affirme qu'il est difficile de trouver une définition claire et opérationnelle au terme *problématique*, mais le pose tout de même comme le nœud du problème.

En effet, des interrogations pullulent sur le statut du français au Cameroun, sur son fonctionnement, sur ses rapports avec les langues nationales... C'est dire que le statut du français dans ce pays d'Afrique centrale est sujet à moult controverses. Pour les résumer : français langue officielle ou langue maternelle au Cameroun ?

Ces controverses sont dues au fait que la langue française, constitutionnellement langue officielle du Cameroun au même titre que l'anglais, est désormais en usage dans des contextes qui, a priori, sont les champs d'expression des langues maternelles (en famille notamment). Dans cette cohabitation très étroite, on comprendrait que la langue française et les langues camerounaises exercent l'une sur les autres et réciproquement, une influence certaine. En ce qui concerne le cas spécifique du contact avec le ghɔmálá', les préoccupations de l'heure sont les suivantes :

- Dans quel(s) domaine(s) le ghɔmálá' exerce-t-il quelque influence sur le français ?
- Comment pourrait-on justifier cette situation ?
- Le français exerce-t-il également quelque influence sur le ghɔmálá' ?

---

<sup>1</sup> DOMCHE TEKO (1991 : 3)

- Y a-t-il un moyen de remédier à cette situation, ou devons-nous tout simplement l'accepter comme faisant partie de l'existence des deux langues ?
- Les deux langues ne courrent-elles pas le risque de s'altérer l'une et l'autre, ou plutôt s'enrichissent-elles dans ce croisement ?

## **0.3 OBJECTIFS ET INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE**

Notre étude est une mise en évidence du phénomène de contact entre deux langues de statuts différents : le français (langue officielle) et le ghɔmálá' (langue maternelle). Il y est question pour nous de démontrer qu'il existe pour chacune des langues une influence de l'autre, avec en filigrane l'ambition de contribuer à l'amélioration de la pratique de ces deux langues par les natifs et autres usagers du ghɔmálá'. Aussi lui trouvons-nous un double intérêt : scientifique et pédagogique.

### **0.3.1 Intérêt scientifique**

Ce premier intérêt résume ainsi notre apport dans ce vaste champ d'investigations qu'est le contact des langues.

En effet, de nombreuses études ont été menées, par des linguistes africains ou occidentaux, sur le contact des langues en général. De même, quelques travaux ont porté sur le français et les langues africaines ; ce sont entre autres DUMONT (1983 et 1990), DUMONT et MAURER (1995), JULLIOT (1989), MENDO ZE (1999 et 2003), BILOA (2003)... Seulement, très peu de recherches ont pris en compte le cas bien précis de l'influence du ghɔmálá' sur le français. Celles qui s'y sont penchées s'en sont limitées aux interférences phonologiques et morphologiques : NOGUEM (1992).

Notre étude vient donc en complément des précédentes, et voudra dépasser ce simple cadre de la prononciation et de la catégorisation, pour

aborder les aspects lexico-sémantiques et morphosyntaxiques de cette influence. En outre, nous estimons que les travaux antérieurs sur le contact du français avec le ghɔmálá' ont presque toujours présenté la langue française comme une victime, en n'orientant leurs recherches que dans un seul sens. Pourtant, il existe bien des interférences du français dans le ghɔmálá' que notre étude se propose de relever.

### **0.3.2 Intérêt pédagogique**

Notre travail présente une réelle portée pédagogique. En effet, l'enseignement du français dans les écoles camerounaises bute sur des obstacles dus à l'environnement linguistique des apprenants. Ceux-ci étudient un idiome qui n'est pas leur langue maternelle, et ce dernier est source de grandes difficultés qui entravent sérieusement l'apprentissage de la langue française. Notre travail permettra alors de prévoir, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés issues de la maîtrise par les locuteurs d'une langue première : le ghɔmálá'. Tels sont d'ailleurs les objectifs de la méthodologie contrastive que nous brossons plus loin (0.6.2.2). GALISSON et COSTE (1976 : 125) estiment à cet égard que « Les études contrastives peuvent ainsi jouer un rôle déterminant dans l'établissement des progressions, le mode de présentation des contenus à enseigner, la construction des exercices précorrecteurs des interférences(...), étant entendu que ces opérations relèvent de la didactique et non plus de la linguistique contrastive, puisqu'elles ne sont pas seulement sous-tendues par des hypothèses linguistiques mais aussi par des hypothèses psychologiques sur l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères. »

## **0.4 FORMULATION DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE**

Un ensemble d'hypothèses qu'il convient de vérifier sous-tendent notre étude, et seront classées en hypothèse générale et hypothèses spécifiques.

#### **0.4.1 Hypothèse générale**

Le contact entre deux langues n'est pas sans conséquence pour l'usage de chacune d'elles. Les locuteurs sont confrontés au problème d'interférence linguistique.

#### **0.4.2 Hypothèses spécifiques**

- Pour un bilinguisme langue officielle (Lo)/langue maternelle (Lm), les performances du locuteur dans une langue varient selon qu'on est dans une localité de langue maternelle précise ou à l'extérieur. Dans ladite localité, les réalisations en Lo sont grandement affectées par Lm.

-Dans une localité, les performances en Lm ou en Lo varient selon qu'on est en zone urbaine ou rurale.

### **0.5 REVUE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS**

Depuis quelques décennies, le français parlé par les Africains se trouve au centre de recherches linguistiques et sociolinguistiques. « Personne ne saurait valablement récuser l'émergence des français africains. Cette émergence marque un processus identitaire, une exception culturelle, une entreprise de « re-création » de la langue, l'expression des libertés, mais il nous faut demeurer patients et réalistes. La langue française elle-même a pris 10 siècles, du 5<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle, pour se structurer. Comme l'affirme une publicité : il a fallu du temps. » MENDO ZE (2003 : 35) répond ainsi à la question qu'il a lui-même posée par le titre de son article « Quelle langue française enseigner en Afrique noire francophone ? »

Patience et réalisme, MENDO ZE explique ici la nécessité pour les Africains d'apprendre une langue française qui sache s'adapter au quotidien des locuteurs. Seulement, il est conscient de ce que les moyens d'une telle réforme ne sont pas encore à l'actif des pays africains, et MENDO ZE (2003 : 32-33) met en garde ces derniers : « Pour notre part, nous pensons que la maîtrise d'une langue française correcte, standard, la connaissance des universaux du langage, la manifestation d'une performance linguistique ouvre le monde aux locuteurs.

La pratique d'une violation gratuite des règles de la langue maintient dans la paresse et produit, à terme, des francophones de seconde zone du point de vue de la langue. »

Longtemps avant lui, des linguistes se sont penchés sur la question, et se sont contentés de relever pour la justifier, l'appropriation du français par les Africains. SENGHOR, dans la préface de DUMONT (1983 : 13) déclare qu'ayant enseigné le français pendant dix années, il en connaissait bien les limites, sinon l'impossibilité, à exprimer les mystères de l'âme noire. Comme quoi, communiquer la pensée africaine en français nécessiterait une violation des règles, une invocation des éléments propres aux langues africaines pour que la pensée soit totalement restituée. C'est d'ailleurs ce que semble démontrer DUMONT (1983 : 24) quand il affirme : « Le français est encore la seule clé qui ouvre les portes de la promotion sociale. Mais il ne s'agit pas du français tel qu'on le pratique ou tel qu'on devrait le pratiquer, dans une classe, contrairement aux prévisions des auteurs de la Charte d'Addis-Abeba.

Ce français est à la fois celui de la rue, des villes, de Dakar surtout et du Cap-Vert, mais c'est aussi celui de la brousse, de l'élite, de la masse, des analphabètes, des fonctionnaires. C'est un français né de ses contacts avec d'autres réalités, pratiqué par des locuteurs non natifs. »

Ce même auteur décrétera plus tard le français langue africaine. DUMONT (1990 : 08) : « Il existe un français régional africain aux nombreuses variations et aux nombreuses variétés, dont certaines ont été déjà amplement

décrivées : emprunts, interférences, calques, néologismes de tous ordres (...). Langue de l'innovation référentielle, le français est en train de devenir le véhicule des valeurs expressives spécifiquement africaines, le lieu de production d'un sens africain, le berceau d'un véritable et nouvel univers sémiotique. Nous avons assisté à l'avènement du FLA. » C'est ce français langue africaine qui alimentera désormais les descriptions des sociolinguistes. Nous avons particulièrement retenu DUMONT et MAURER (1995) et MENDO ZE (1999).

D'autres travaux porteront spécifiquement sur le français dit camerounais. Il s'agit notamment de BILOA (2003) qui présente les particularismes du français parlé au Cameroun, en mettant l'accent sur les plans phonologique et morphologique.

Quant au français parlé dans un cadre très restreint des natifs du ghɔmálá', s'il constitue un aguichant sujet de plaisanterie quotidienne dans les milieux académiques et dans d'autres milieux de jeunes, il s'est rarement trouvé au cœur des travaux scientifiques. NOGUEM (1992) abordera tout de même les aspects phonologiques et morphologiques des influences du ghɔmálá' sur le français.

L'étude, quant à elle, des influences du français dans le ghɔmálá' est quasi inexistante. Dans un article : « Structures syllabiques et phonologie des emprunts en ghɔmálá' », in *African Journal of Applied Linguistics (AJAL)* N°1, KENMOGNE et CHUMBOW font mention de cette influence sur les plans morphophonologique et lexical, en montrant comment des lexies empruntées de certaines langues occidentales (français, anglais et allemand) et du pidgin-english sont injectées dans le ghɔmálá', avec un effort d'adaptation au système hôte.

## 0.6 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

On parle de méthodologie lorsqu'on procède à l'analyse des méthodes, c'est-à-dire l'ensemble des démarches qui répondent à certains objectifs fixés en fonction des hypothèses et des techniques appropriées. La question que l'on se pose ici est comment conduire notre hypothèse générale. Elle traite du public cible et du corpus, puis de la démarche contrastive, notre approche de travail.

### **0.6.1 Le public cible et le corpus**

Pour mener cette étude, nous nous sommes particulièrement intéressés aux populations autochtones de Bandjoun, ainsi qu'aux Bandjoun résidant à l'extérieur, appartenant à toutes les tranches d'âge et à toutes les classes sociales, même si les jeunes, élèves et étudiants surtout, mais aussi commerçants ont été les plus sollicités.

S'agissant des Bandjoun de l'extérieur, nous avons retenu ceux de Bafoussam et de Douala, deux villes dans lesquelles ils sont le plus en activité (la première pour la proximité géographique avec Bandjoun, et la seconde pour son statut de métropole économique du Cameroun, le commerce étant la principale activité de ces derniers).

L'identification du public cible peut déjà nous informer sur la matière première, l'échantillon de langue à analyser. En effet, nous avons exploité les données enregistrées et transcrrites par nos soins, ainsi que celles que nos informateurs nous ont apportées au cours des entretiens et, par écrit, dans le questionnaire que nous avions au préalable mis à leur disposition. Ce questionnaire sollicitait trois types d'informations chez l'enquêté, en plus de son état civil. Les informations étaient ainsi relatives aux compétences linguistiques de l'enquêté, à ses performances linguistiques et au contact entre le français et le ghɔmálá'. Il a été rempli par cent vingt (120) personnes, soit quatre-vingt (80) jeunes et quarante adultes dont dix (10) femmes.

L'enregistrement sonore devait consister à aller vers les populations, recueillir leurs discours dans lesquels nous devrions nous atteler à détecter,

relever et analyser ce que nous appellerons écarts interférentiels. Nous avons procédé quelquefois par des questions sur des sujets vagues (les jours de marché à Bandjoun par exemple). D'autres fois, nous avons plutôt initié des conversations, tout comme il nous arrivait de nous immiscer dans des causeries. Si dans certains contextes nous avons pris la peine de prévenir ces personnes que leurs propos étaient enregistrés, nous avons, dans d'autres, préféré enregistrer discrètement afin d'avoir des productions naturelles, évitant ainsi que nos interlocuteurs s'interrompent chaque fois pour s'assurer que leurs discours étaient soignés. Cette approche qui a frisé l'espionnage était aussi et surtout un moyen de contourner l'autre obstacle qu'était la phobie du dictaphone par ce public.

En outre, nous nous sommes servis des productions spontanées des ghɔmálá'phones (en français et en ghɔmálá') que nous relevions au quotidien dans les familles, les milieux associatifs et dans des rencontres fortuites. De même, des copies de composition française (Aptitude à s'exprimer) de quelques élèves de CM II de l'école publique de Mbouo- Bandjoun (voir annexes) et des fragments de l'émission « Ghɔmálá' » sur les ondes de la CRTV-Ouest, à Bafoussam, nous ont été d'une grande utilité.

Nous avons également porté notre attention sur des œuvres traduites (français- ghɔmálá' ou ghɔmálá'- français), notamment la récente traduction du *Nouveau Testament* en ghɔmálá', ou TAGNE SAFOTSO (2001) qui nous promène au cœur des rites et coutumes Bandjoun.

### **0.6.2 La démarche contrastive**

Sur la base des données que nous avons pu recueillir, il sera question pour nous de relever, d'analyser et d'expliquer les difficultés auxquelles un locuteur est confronté dans l'usage du français ou du ghɔmálá', difficultés dues à l'influence d'une de ces langues sur l'autre. C'est en cela que consiste la

démarche contrastive ou interférentielle : prévoir, décrire et expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence d'une langue première, comme nous le verrons de façon plus détaillée en parlant de la linguistique contrastive ou différentielle dont il convient de préciser les fondements, la portée pédagogique et les limites.

### **0.6.2.1 Les fondements de la linguistique contrastive**

Selon GALISSON et COSTE (1976 : 125), la linguistique contrastive ou différentielle est la « branche de la linguistique dite appliquée, qui s'est surtout développée aux États-Unis à partir des années 1950, et dont les ambitions de départ étaient la comparaison « terme à terme, rigoureuse et systématique » de deux langues, à tous les niveaux (phonologique, morpho-syntaxique et éventuellement sémantique), pour mettre en évidence leurs différences et permettre ainsi (...) l'élaboration des méthodes d'enseignement mieux appropriées aux difficultés spécifiques que rencontre une population scolaire d'une langue maternelle donnée, dans l'apprentissage d'une langue étrangère. »

Les études contrastives sont ainsi appropriées aux contextes de cohabitation linguistique. Et pour DUMONT (1983 : 35), elles ont pour objectif « de mesurer les écarts relevés dans la langue cible, nés de la maîtrise d'une langue première.

Ces travaux visent à améliorer l'enseignement et, partant, l'apprentissage de la langue cible en les simplifiant et en les adaptant au contexte linguistique, et parfois plus général, c'est-à-dire psycholinguistique et même sociolinguistique, dans lequel est plongé l'apprenant. »

La linguistique contrastive part donc du fait que les langues en contact sont différentes et se base sur le constat selon lequel l'étude d'une langue ne pose pas les mêmes problèmes que l'apprentissage d'une autre langue, surtout quand les deux langues sont respectivement une langue étrangère et une langue maternelle. En principe, l'acquisition de la langue maternelle qui devrait se faire

dès la prime enfance n'est confrontée qu'à quelques difficultés inhérentes à la langue elle-même. Des difficultés que l'apprenant surmonte certainement au fil des expériences et avec le concours des aînés ou d'autres personnes plus outillées dans ladite langue.

L'étude d'une langue étrangère posera bien plus que le simple problème de « faute interne ». La maîtrise d'une langue première exerce une influence certaine sur l'apprentissage d'une langue seconde, et c'est de cette influence que naissent les véritables difficultés de l'apprenant. Celles-ci ne sont pas dues uniquement à la différence entre les systèmes linguistiques des langues en contact, mais des correspondances que cet apprenant se construit face à cette différence. GALISSON et COSTE (1976 : 125) prennent pour illustrer cela, l'exemple d'un locuteur allemand qui pourrait construire en anglais « Know you where the church is ? » au lieu de « Do you know where the church is ? », transposant ainsi en anglais la construction allemande « Wissen sie wo die kirsche ist ? » La méthodologie contrastive se doit alors de prévoir, de décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence d'une langue sur une autre, d'où l'intérêt didactique que présentent de pareilles études.

### **0.6.2.2 La portée pédagogique des études contrastives**

DUMONT (1983 : 35) part d'un fait : la méthodologie contrastive permet au locuteur en situation d'apprentissage de prendre connaissance des difficultés qu'il va rencontrer et qu'il devra surmonter ; difficultés définies en fonction de ce que lui présente sa langue maternelle. Elle permet également à l'enseignant de prendre conscience de la spécificité de son enseignement destiné à des gens qui apprennent une autre langue que leur langue maternelle. De ce fait, il tire la conclusion suivante : « Les études contrastives se caractérisent donc, quelle que soit leur origine, par la priorité accordée aux objectifs pédagogiques. »

En effet, la méthodologie contrastive est d'une grande portée pédagogique. En prévoyant, en décrivant et en expliquant les fautes et les

difficultés auxquelles un apprenant peut être confronté dans l'apprentissage d'une langue seconde, dues à l'influence d'une langue première, elle balise pour ce dernier le terrain dudit apprentissage et lui fournit des armes pour braver les éventuelles entraves dont il est désormais instruit.

Dans ce processus d'apprentissage, les indications fournies par la linguistique à la méthodologie contrastive sont plus destinées aux enseignants qu'aux apprenants. C'est ce que font remarquer GALISSON et COSTE (1976 : 1227) dans ces propos : « Qu'elle ambitionne d'établir une progression spécifique pour l'approche de L2 en fonction de L1, ou qu'elle se limite à armer le professeur d'un arsenal d'exercices correctifs, la méthodologie contrastive semble concerner davantage l'enseignement que l'apprentissage. » Cette remarque semble justifiée, dans la mesure où l'apprenant n'est pas toujours capable de percevoir par lui-même les écueils qu'il multiplie dans l'usage qu'il fait d'une langue étrangère qu'il ne fait qu'apprendre. L'enseignant par contre, instruit des raisons linguistiques de l'échec réitéré de ses élèves sur tel point de son enseignement saura user des indications que lui apporte la linguistique contrastive pour remédier à cette situation. À son tour, il saura mieux expliquer aux apprenants les obstacles auxquels ils butent, et leur suggérer un moyen de contournement.

En dépit de l'importance avérée de la méthodologie contrastive, nous ne manquerons tout de même pas d'en présenter quelques manquements.

#### **0.6.2.3 Les limites des études contrastives**

La principale insuffisance que présente la méthodologie contrastive, surtout quand les deux langues d'étude sont une langue africaine et une langue occidentale, est l'orientation à sens unique de cette étude. En effet, on est toujours poussé – ou du moins c'est ce qu'on a toujours fait – à étudier l'influence de la langue africaine (langue source), sur la langue occidentale (langue cible). Tel est par ailleurs le constat de DUMONT (1983 : 65),

concernant les études contrastives menées au Sénégal : « Les différentes études menées au Sénégal visent exclusivement à l'amélioration du français ou de l'anglais dans ce pays. Aucune de ces études comparées n'est orientée vers une meilleure connaissance des mécanismes de la langue wolof. »

En fait, les travaux consacrés au français d'Afrique noire tentent de répondre à des préoccupations pédagogiques. C'est ce que confirme DUMONT (1983 : 66) : « Il est, en effet, remarquable que toutes les études contrastives menées sur le français et le wolof au Sénégal aient servi exclusivement de point de départ à des exercices correctifs ou à des méthodes d'enseignement du français langue non maternelle. »

Que ces études soient une réponse à des problèmes pédagogiques, nous le concédon. Mais l'apprentissage d'une langue ne devrait pas passer par le mépris de l'autre, qu'on voudrait présenter comme langue phagocyte, qui vient altérer la langue cible et aliéner ses locuteurs ou ses apprenants. DUMONT (1990 : 25) s'interrogera alors, non à tort, sur le cas bien précis du Cameroun : « On sait bien que c'est par le biais du français qu'un État comme le Cameroun est en train de gagner le pari de son unité nationale. Mais doit-il pour cela, comme le pense P. RENAUD, payer le prix fort de la mort de ses langues nationales et de ses cultures ? Il faut espérer le contraire. »

Dans ce contexte, il nous revient d'amorcer une nouvelle approche, afin que les études contrastives puissent envisager une amélioration de l'enseignement/apprentissage des deux langues en contact. Aussi analyserons-nous les interférences du ghɔmálá' dans le français, puis celles du français dans le ghɔmálá'.

## 0.7 PLAN DU TRAVAIL

Notre travail comporte deux grandes parties.

La première partie, en deux chapitres, permet de présenter succinctement les deux langues en contact. Elle est d'ailleurs ainsi intitulée : présentation des deux langues en contact. Le français est présenté dans le premier chapitre, et le *ghɔmálá'* dans le suivant.

En deux chapitres, la deuxième partie fait une analyse des problèmes linguistiques du contact entre le français et le *ghɔmálá'*. Le troisième chapitre s'intéresse aux interférences du *ghɔmálá'* dans le français, tandis que le quatrième chapitre considère ces interférences, mais dans le sens inverse : du français au *ghɔmálá'*.

## **PREMIÈRE PARTIE**

# **PRÉSENTATION DES DEUX LANGUES EN CONTACT**

En deux chapitres, cette partie consiste en la présentation succincte du français et du ghɔmálá', du point de vue de leurs systèmes linguistiques respectifs surtout.

# **CHAPITRE I :      PRÉSENTATION DU FRANÇAIS**

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous devrons sous ce titre, avant d'aborder son système linguistique proprement dit, nous intéresser au contexte d'implantation et au statut du français à Bandjoun.

## **1.1            CONTEXTE D'IMPLANTATION ET STATUT DU FRANÇAIS A BANDJOUN**

### **1.1.1 Contexte d'implantation du français à Bandjoun**

Le contexte d'implantation du français à Bandjoun n'est pas en marge de celui du Cameroun tout entier, de l'Afrique.

En Afrique, l'arrivée des Français conditionne celle de leur civilisation, et partant de leur langue. Ils y sont présents depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, car ROSSILLON et alii (1995 : 43) nous informent sur ce qu'une base française est établie à Saint-Louis (Sénégal) dès 1638, puis à Gorée et en Casamance. Durant ce qui a été la longue période coloniale, la métropole a dominé ses colonies tant sur les plans politique, économique et social que linguistique. Dans les colonies françaises, le français est une langue de prestige pour les Africains, qui veulent échanger avec le Blanc. C'est ainsi que ceux des Africains qui balbutient leurs premiers mots dans la langue de VAUGELAS se verront considérés comme des éclairés, et rangés au sein de l'élite.

Au Cameroun, c'est dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'est jetée la première graine de la langue française. Selon BILOA (2003 : 22), c'est en 1842 que les Français signent avec le chef Batanga le tout premier traité, traité selon lequel ce chef met son territoire sous protection française. Mais, les Allemands occupent le territoire camerounais de 1884 à 1918 et l'appellent « Kamerun ».

C'est dire qu'à partir de la signature du traité germano-douala entre NATCHIGAL et les chefs Douala en juillet 1884, les populations camerounaises sont sous l'emprise des Allemands et voient la langue allemande s'imposer à elles. Au cours de l'occupation allemande, la langue allemande est ainsi employée aussi bien dans l'administration que dans les milieux éducatifs... Il faudra attendre la fin de la première guerre mondiale avec la défaite de l'Allemagne, mais surtout la signature du traité de Versailles du 1<sup>er</sup> juillet 1919 pour que la SDN s'empare des colonies allemandes et les attribue aux puissances alliées. Le Cameroun est alors placé sous mandat français et britannique. Le Kamerun allemand cède ainsi la place à Cameroon chez les Anglais et Cameroun pour les Français. La langue française gagne de l'espace et des locuteurs. En 1921, la loi CARDE/MARCHAND vient interdire l'enseignement de toute autre langue européenne que le français, tout en autorisant l'enseignement de la langue maternelle. En 1923, l'arrêté CARDE/MARCHAND interdit l'enseignement de la langue maternelle dans toutes les écoles. Les intentions de l'administration française sont désormais claires : répandre partout dans le continent, villes et villages, l'usage de la langue française. Jusqu'où a-t-elle réussi à Bandjoun ?

### **1.1.2 Statut et état du français à Bandjoun**

Le français est surtout, ou a surtout été langue d'affirmation. C'est dire qu'il y a eu un moment à Bandjoun – et cette attitude est d'ailleurs loin d'avoir disparu - où un natif qui manipulait éloquemment la langue française jouissait de l'estime de son entourage, des plus jeunes aux plus âgés. C'était un homme de culture, un intellectuel. Ce prestige, pendant la colonisation, provenait sûrement du fait que la maîtrise de la langue des colons mettait l'autochtone qui s'était ainsi distingué en relation privilégiée avec ces derniers. Il devenait l'intermédiaire entre les Blancs et les siens.

Bandjoun, en tant que région à part entière du Cameroun, a le français comme langue officielle, de même que l'anglais. C'est la langue de communication internationale, la langue enseignée à l'école, la langue de l'administration, celle dans laquelle sont consignés les actes officiels ; c'est également la langue de communication entre le peuple Bandjoun et d'autres peuples. Il convient tout de même de préciser qu'en ce qui concerne ce dernier cas, le pidgin-english est très prisé, s'étant constitué véritable langue véhiculaire dans cette région camerounaise.

Le français doit ainsi cohabiter avec l'anglais, le pidgin-english et le ghɔmálá'. C'est un français dénué de règles, comme nous l'a montré le dépouillement des réponses des personnes qui ont eu l'amabilité de remplir le questionnaire que nous avons mis à leur disposition. À travers ces réponses, on a l'impression que le français occupe une grande place dans la vie de ces derniers. En dehors du cadre familial où elle se disait parlée sensiblement autant que le ghɔmálá', la langue de VAUGELAS a paru la plus employée dans tous les autres domaines. En réalité, le contact que nous avons eu avec les ghɔmálá'phones, (ceux de Bandjoun notamment) nous permettent de dresser une synopsis de l'usage du français à Bandjoun.

En effet, le français y est très peu parlé, surtout si nous devons prendre en compte le facteur norme. Nous n'avons considéré que l'intention de s'exprimer en français. Il s'agit alors d'un français empreint de substrats, et même, chez les jeunes, de l'usage du verlan et du camfranglais. D'ailleurs, pratiquement personne ne fait un usage correct du français, très peu de gens l'emploient tel qu'il ressort de la présentation ci-après du système linguistique de ladite langue. Nous nous attarderons pour ce faire, sur les plans phonologique, morphologique et syntaxique, pôles physiques favorables à une description linguistique.

## 1.2 LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU FRANÇAIS<sup>2</sup>

La phonologie a été choisie plutôt que la phonétique, eu égard aux différences qu'établissent entre ces deux sciences linguistiques de nombreux linguistes, et dont la fondamentale relève de la dichotomie saussurienne langue/parole. Aussi Georges MOUNIN (1974 :260) dira de la phonétique qu'elle est « la science, dépendante notamment de l'anatomie, de la physiologie et de l'acoustique, qui étudie la production et la perception des sons des langues humaines, dans toute l'étendue de leurs propriétés physiques. » La principale différence qu'il établit entre phonétique et phonologie est que la première étudie les sons du langage d'un point de vue purement physique, alors que la deuxième le fait d'un point de vue fonctionnel. Bien après lui, BAYLON et FABRE (1990 :84) clarifient cette différence en ces termes : « La phonétique étudie la face matérielle des sons de la langue telle qu'elle se présente dans toute sa diversité dans les faits de parole [...] La phonologie au contraire ne peut pas ne pas tenir compte du signifié. Elle étudie la fonction des sons dans la langue. »

Des barrières étanches n'existant pas entre elles, il convient d'interroger celle qui se présente comme la phase aboutissante, c'est-à-dire la phonologie, la phonétique étant pour MOUNIN (1974 :260) : « une étape préparatoire à la phonologie. » TROUBETZKOY (1986 :15) dira plus explicitement cette complémentarité : « Le début de toute description phonologique consiste à découvrir des oppositions phoniques existant dans la langue en question et en y différenciant des significations. (...) Ainsi donc, malgré leur indépendance de principe, un certain contact entre phonologie et phonétique est nécessaire et inévitable. Mais ce sont seulement les débuts, les éléments de descriptions phonologique et phonétique qui doivent tenir compte les uns des autres, et même dans ces limites il faut se tenir à ce qui est absolument indispensable. »

---

<sup>2</sup> À défaut de trouver des ouvrages sur la phonologie spécifique du français, nous nous sommes servis d'ouvrages généraux et des grammaires qui nous parlent quelquefois des sons et non des phonèmes.

Cette phonologie, à en croire DUBOIS et alii (1999 :362), se fonde sur l'analyse des unités discrètes (phonèmes et prosodèmes) opposées à la nature continue des sons.

### **1.2.1 Les phonèmes**

Le phonème, comme le dit MOUNIN (1974 : 259) « est l'unité distinctive minimale de deuxième articulation. C'est une unité fonctionnelle, qui à elle seule est "susceptible de servir, dans un langage donné, à la différenciation des significations intellectuelles."

Les phonèmes sont de plus des unités discrètes et en nombre différent et fixe suivant les langues.

Le phonème est enfin constitué de traits distinctifs particuliers à chaque langue, qui l'opposent aux autres phonèmes de la langue. » BAYLON et FABRE (1990 : 86) renchérissent plus tard : « Les phonèmes sont des unités constituées de traits phoniques particuliers à chaque langue et qui se combinent dans des conditions particulières à cette langue. Un phonème est un ensemble de traits pertinents qui se réalisent simultanément. » D'une définition à l'autre, nous pouvons nous rendre à l'évidence que les phonèmes s'observent dans le cadre d'une langue bien déterminée. En terme de spécificité phonémique, la première définition semble aller plus en profondeur, puisqu'elle précise le caractère fini des phonèmes dans une langue ; ce qui se confirme d'ailleurs en français où l'on compte trente-six (36) phonèmes exactement, répartis en voyelles, en glides et en consonnes.

#### **1.2.1.1 Les voyelles**

MOUNIN (1974 : 84) parle des voyelles comme des sons musicaux qui sont obtenus quand l'air s'échappe librement à travers le canal buccal sans aucun bruit parasite. Il dira plus loin (page 336) que « Les phonèmes vocaliques comportent une structure de formants nettement définie, par opposition aux non-

vocaliques qui n'en comportent pas. En d'autres termes, ils sont caractérisés par une vibration périodique due à l'excitation des cordes vocales. »

Jean-Claude CHEVALIER et alii trouvent en français seize (16) voyelles dont douze (12) orales et quatre (04) nasales.

### ❖ Les voyelles orales

- /a/ : papa, table, femme, cave, rat, violemment, cage...
- /e/ : été, épopée, et, nez, gratter, chantai...
- /i/ : ici, lycée, bille, hémicycle, bicyclette...
- /ø/ : feu, vœu, peu, creux, queue, deux, jeûne...
- /o/ : automobile, aujourd'hui, eau, haut, dos, rose...
- /u/ : pou, douceur, écoute, déroute, voûte, mou, cou...
- /ə/ : appesantir, développer, envelopper, de, me, amenuiser...
- /y/ : vue, bureau, mur, rumeur, rue, nu, dû...
- /ɔ/ : or, sémiologie, homme, sol, morne, colle, robe...
- /œ/ : fleur, peur, peuple, cœur, sœur, jeune...
- /ɛ/ : poignet, kyrielle, belle, selle, vieille, messe, caisse...
- /ɑ/ : pâte, tâche, âme, âne, tas, ras, lâche...

### ❖ Les voyelles nasales

- /ɑ/ : vent, sang, entendre, méprendre, emporter, ange...
- /ɔ/ : bonbon, tonton, complot, conte, tombe, affront...
- /ɛ/ : vin, pin, dessin, éteindre, essaim, dessein...
- /œ/ : un, parfum, emprunt, brun, opportun...

### ❖ Tableau des voyelles

i	y	u
e	ø	ə
ɛ	œ	ɔ
a		a
ɛ̃	œ̃	ɔ̃
		~ a

### 1.2.1.2 Les glides

À propos des glides, MOUNIN (1974 : 154) avance que « Jakobson désigne ainsi les semi-voyelles comme /j/ (paille), /w/ (oiseau) et /Ψ/ (huile). Ces signes ont la particularité, dans la phonologie du même auteur, d'être à la fois non-vocaliques et non-consonantiques, puisqu'ils ne présentent aucune structure de formants nettement définie, n'étant pas caractérisés comme le sont les voyelles par des vibrations périodiques des cordes vocales, mais ne comportant par ailleurs aucune obstruction du chenal vocal. » Le français en compte trois (03) :

/w/ : oui, voiture, quoi, jouer, noyer, moi, loin...

/Ψ/ : fuite, ruelle, cuiller, duo, huile, tuyau...

/j/ : faille, rail, éveiller, feuillage, voyage, nettoyage...

### 1.2.1.3 Les consonnes

« Les consonnes, selon MOUNIN (1974 : 80) sont des bruits résultant soit de la fermeture et de l'ouverture (v. occlusive), soit du resserrement (v. constrictive, fricative) du canal buccal en certains points. » DUBOIS et alii

(1999 : 112) diront de la consonne qu'elle est « un son comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal. La présence de cet obstacle sur le passage de l'air provoque un bruit qui constitue la consonne ou un élément de la consonne [...] En général, les consonnes se perçoivent mal toutes seules, sans le soutien d'une voyelle contiguë. »

CHEVALIER et alii (1964 : 26) reconnaissent dix-sept (17) consonnes au français, que nous grouperons avec DUBOIS et alii (1999) en occlusives, en fricatives et en vibrantes.

### ❖ Les occlusives

Les occlusives sont des consonnes dont l'articulation comporte essentiellement une occlusion du chenal vocal. Elles proviennent du déclenchement ou de l'arrêt brusque de l'écoulement de l'air. Il s'agit de neuf (09) des dix-sept consonnes de CHEVALIER et alii :

- /p/ : pape, papa, épingle, coupe, poste, pile, porte, ampoule...
- /b/ : biberon, balle, brûlure, bouteille, belle, ébouriffé...
- /t/ : tétine, entêtement, baguette, torche, titre, table...
- /d/ : dodo, dent, direction, redorer, définir, dalle...
- /k/ : kaki, couleur, question, képi, concombre, quai, kola...
- /g/ : garage, stagner, mangue, gong, glace, guerre, goûter...
- /m/ : monument, mammifère, ramassage, aimer, camisole...
- /n/ : nom, annoter, dénotation, nuisible, nuage, natte...
- /ɲ/ : oignon, pagne, igname, beignet, règne, peigne...

Maurice GREVISSE (1980 : 26) ajoute à ces occlusives le phonème /ŋ/ que l'on retrouve dans des mots empruntés dans d'autres langues tels smoking, camping...

### ❖ Les fricatives

Elles sont dites aussi constrictives ou spirantes et sont des consonnes caractérisées par un resserrement du chenal buccal qui entraîne sur le plan auditif une impression de friction ou de sifflement due au passage difficile de l'air à travers les parois du chenal buccal et, sur le plan acoustique, à un aspect brouillé du spectre dû à la turbulence des ondes. Elles sont au nombre de six (06) :

/f/ : farfelu, philosophe, phénotype, affaire, fer, phare...

/v/ : verre, visite, leitmotiv, gouverneur, vagabond, village, wagon...

/s/ : succession, sorcier, bracelet, cerceau, sauce, sanction...

/z/ : zigzag, raser, magasin, zest, pause, arrosage, dose...

/ʒ/ : jaugeage, gageure, jeune, gérance, jouet, âge...

/ʃ/ : chéchia, recherche, schème, sécheresse, chat, schéma...

### ❖ Les vibrantes

Elles sont ainsi appelées parce que leur articulation comporte un écoulement libre de l'air, interrompu par un ou plusieurs occlusions dues à la mise en vibration d'un articulateur (pointe de la langue, lèvres, luette) sur le passage de l'air. GREVISSE (1980 : 42) trouve qu'elles « sont à rapprocher des fricatives parce que, comme ces dernières, elles s'articulent les organes resserrés, mais elles ont cela de particulier qu'elles sont produites par la vibration soit des côtés de la langue (pour l), soit de la luette (pour r uvulaire). » Elles sont donc au nombre de deux (02) :

/l/ : lumière, allouer, aile, querelle, seul, veule, clou, soliloque...

/r/ : rivière, arrangement, ordre, porte, rendement, tronc...

## ❖ Tableau des consonnes

- Calqué sur le modèle de CHEVALIER et alii (1964 : 17)

p	t	k
b	d	g
m	n	ɲ
f	s	ʃ
v	z	ʒ
	l	R
Ψ	w	j

- Selon le modèle de GREVISSE (1980 : 39)

p	t	k
b	d	g
m	n	ɲ
f	s	ʃ
v	z	ʒ
	l	r
Ψ	w	j

L'étude de ces phonèmes ne saurait se faire sans celle des prosodèmes, dont les principaux en français sont les accents.

## **1.2.2 Les accents**

La langue française est dite accentuée. Nous nous gardons ici, comme le fait remarquer GREVISSE (1980 : 66), de considérer l'accent comme un signe orthographique (accent aigu, accent grave, accent circonflexe), ou au sens d'accent musical, ou d'accent de durée, ou encore au sens des particularités dans l'intonation et l'articulation propres aux habitants d'un pays, d'une région (accent Basaa, accent Bamiléké...).

MOUNIN (1974 :2) définit l'accent comme le «Nom donné à un phénomène prosodique affectant la syllabe et occasionnant un contraste entre cette dernière et les autres au sein de l'unité accentuelle.» Pour Frédéric FRANÇOIS et alii (1980 : 106), c'est la mise en valeur d'une syllabe établissant ainsi un contraste entre syllabe accentuée et syllabes non accentuées au sein d'une unité accentuelle, unité dont les dimensions sont variables selon les langues. Ces contrastes ont le plus souvent pour fonction de préciser les limites des diverses unités à l'intérieur de la chaîne. Selon DUBOIS et alii (1999 :3) : « L'accent est un phénomène prosodique de mise en relief d'une syllabe, parfois plusieurs, dans une unité (morphème, mot, syntagme). Il est donc classé parmi les prosodèmes, ou suprasegmentaux, au même titre que la quantité ou la pause. Par sa nature, l'accent correspond à une augmentation physique de la longueur, d'intensité et éventuellement de hauteur. »

Aussi distingue-t-on avec GREVISSE (1980 : 66-69) deux (02) principales sortes d'accent : accent d'intensité et accent d'insistance.

### **1.2.2.1 L'accent d'intensité**

GREVISSE (1980) précise à son propos qu'il consiste dans la force la plus grande avec laquelle on articule une des syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots. C'est donc celui qui permet automatiquement l'observation d'une pause-éclair sur une des syllabes d'un mot polysyllabique, qu'on articule avec une grande énergie. DUBOIS et alii (1999 : 3) l'appellent ainsi “accent

d'énergie” ou “accent dynamique” ou “accent exspiratoire” qui met en relief une syllabe par une augmentation de force exspiratoire, avant de préciser qu'il a une fonction distinctive dans les langues où il est mobile, et démarcative dans celles où il est fixe. C'est dire que l'accent d'intensité a une fonction démarcative (l'accent tombe invariablement sur la première ou sur la dernière syllabe de l'unité accentuelle) en français, puisque CHEVALIER et alii (1964 : 21) font remarquer qu' «en français, l'accent porte sur la dernière syllabe articulée. »

**Exemple** : pendeRIE ; arMOIR(e) ; chanTIER ; universiTÉ...

Il existe cependant dans la même langue des occurrences où l'accent porte sur la première syllabe : c'est l'accent d'insistance.

**Exemple** : mMAGique ; sSUpere ; fFANtastique...

### **1.2.2.2 L'accent d'insistance**

MOUNIN (1974 : 3) s'attarde particulièrement sur cet accent qu'il appelle encore “accent d'expression” et dont il relève la fonction uniquement expressive. De façon explicite, GREVISSE (1980 : 68) dira : « L'accent d'insistance (ou emphatique, ou affectif) consiste dans une intensité plus grande de la voix sur une syllabe d'un mot qu'on veut mettre en relief. Cet accent augmente non seulement l'intensité de la syllabe qu'il affecte, mais encore sa hauteur et sa durée ; il porte essentiellement sur une consonne, dont l'allongement expressif (ou proprement : la gémination) entraîne l'intensité de la voyelle qui suit. »

Il porte alors sur la première syllabe du mot, notamment sur la première consonne.

**Exemple** : fFORmidable ; bBONjour ; mMERveilleux ; jJAmais..

Il est important de souligner que si la première syllabe est essentiellement vocalique ou si le mot commence par une voyelle, l'accent porte sur la syllabe qui suit.

**Exemple** : idDÉologie ; arRÔM(e) ; ambBIANC(e) ; utTOpie...

MOUNIN distingue sous ce registre l'accent affectif de l'accent intellectuel (intellectif pour GREVISSE), dont la différence n'apparaît nettement que dans le cas où le mot par une voyelle : atroce = [”aTROS] (intellectuel), [a”TROS] (affectif).

#### ❖ L'accent affectif

Chez MOUNIN, c'est « celui qui, à la lecture d'un texte, s'ajoute à l'accent tonique de base. Il traduit l'intensité du sentiment par une rupture de la cadence, et par l'insistance sur certains mots ou certains sons. » Il est encore dit émotionnel et se contente donc d'exprimer un sentiment, par l'insistance sur un mot précis.

**Exemple** : c'est odDIEUX ; c'est mMagnifique...

#### ❖ L'accent intellectuel

C'est le même auteur qui, parlant de l'accent intellectuel, dira qu' « il consiste en français dans une mise en relief de la première syllabe du mot et joue par la même occasion un rôle démarcatif. »

**Exemple** : cCAtégorique ; sSÉvère ; absSURde...

Chez CHEVALIER et alii (1964 : 22) par contre, cet accent dit intellectuel ou logique frappe la syllabe différentielle, quelle qu'en soit la position.

**Exemple** : dDÉlicat ou rREliquat ; allocCATION ou allocCUtion ; officCIEL ou officCIEUX...

L'accent est ainsi le principal prosodème étudié en français et, avec le phonème, sont les principales constituantes d'une étude phonologique. La présentation du français ne saurait cependant être exclusivement phonologique puisque les phonèmes, considérés seuls ou en systèmes, rentrent dans des constructions morphologiques.

### **1.3 LES SYSTÈMES MORPHOLOGIQUE ET SYNTAXIQUE**

Nous présenterons distinctement les systèmes morphologique et syntaxique du français. Mais avant, il importe de souligner que, comme ce sera le cas dans la troisième partie de notre travail, nous nous abstenons dans l'abord de ce paragraphe de parler de morphologie d'une part et de syntaxe d'autre part. Cela n'est sans doute pas une entreprise personnelle, étant donné que BAYLON et FABRE (1990 : 105) avouaient déjà : « C'est qu'il est difficile de séparer morphologie et syntaxe... » La difficulté qu'il y a à disjoindre ces deux aspects de la grammaire est d'autant plus grande qu'on préfère de plus en plus parler de morphosyntaxe. J.-M. ESSONO (1999: 09) déclare à ce propos : « Aujourd'hui, la distinction en linguistique moderne entre la morphologie et la syntaxe constitue un sujet de vives controverses car syntaxe et morphologie sont très liées. Aussi, certains linguistes proposent-ils d'étudier l'ensemble des phénomènes morphologiques et syntaxiques en une seule discipline appelée morpho-syntaxe. Celle-ci consisterait à décrire des affixes flexionnels (conjugaison et déclinaison), des syntagmes et des phrases. »

Pour DUBOIS et alii (1999 : 312) : « La morphosyntaxe est la description a) des règles de combinaison des mots, des syntagmes et des phrases ; b) des affixes flexionnels (conjugaison, déclinaison). »

L'avènement de la morphosyntaxe caractérise ainsi la fusion de deux études que la linguistique traditionnelle avait voulu distinctes. Seulement, dans le cadre de la présentation structurale de la langue française, nous resterons dans la logique traditionnelle, c'est-à-dire considérer avec DUBOIS (1999 : 311) la morphologie comme la description des règles qui régissent la structure interne des mots et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de personne, la syntaxe décrivant les règles de combinaisons entre les mots pour constituer des phrases.

### **1.3.1 La morphologie**

Selon MOUNIN (1974 :221), la morphologie, traditionnellement, étudie les formes sous lesquelles se présentent les mots, les processus de formation des mots dans une langue, les changements dans la forme des mots pour exprimer leurs relations à d'autres mots, les processus de formation des mots nouveaux. Cela dit, il s'appuie sur la conception de SWEET pour qui on traite en morphologie de flexion, de composition et de dérivation, d'ordre des mots, des parties du discours.

#### **1.3.1.1 La morphologie distributionnelle : les parties du discours**

DUBOIS et alii (1999 : 351) s'appuient spécifiquement sur les grammaires françaises pour parler des parties du discours. Celles-ci appellent alors parties du discours, ou espèces de mots, les classes de mots (ou catégories lexicales) définies sur la base des critères formels et notionnels. On distingue ainsi neuf (09) classes de mots en français. Ce sont :

##### **❖ Le nom ou substantif**

C'est le mot qui permet de désigner les êtres vivants, les objets, les villes, les sentiments, les idées...

**Exemple** : Yaoundé, Fouda, manguier, Victor, loup, tableau, pitié, vengeance...

## ❖ L'adjectif

Il exprime soit une qualité de l'être ou de l'objet qu'on désigne par un nom, soit introduit ce nom dans le discours. À ces titres, on comprend que l'adjectif peut être qualificatif ou non qualificatif (déterminatif : numéral, démonstratif, relatif, indéfini, interrogatif, exclamatif.)

**Exemples** : -grand, beau, rouge...

- trois, vingt, premier, sixième...
- ma, ton, nos, leur...
- ce, cette, ces, cet...
- lequel, laquelle, lesquels (les)
- certain, quelque, aucun...
- quel (s), quelle (s)

## ❖ Le pronom

Le pronom est un mot qu'on utilise comme substitut d'un autre pronom, d'un nom, d'un adjectif, d'une idée ou d'une proposition qu'on a déjà mentionnés ou qu'on va mentionner par la suite. Il y a des contextes où le pronom ne représente aucun nom, aucune proposition...

**Exemples** : -Personne ne sort.

- On est mal assis.

Le pronom peut être personnel, possessif, démonstratif, relatif, interrogatif, indéfini.

**Exemples** : - je, tu, moi, lui, vous, eux...

- le sien, le nôtre, le tien, le leur...
- celui-ci, celle-là, ceux-là...
- Qui ? Quoi ? Que ? Lequel ? Auquel ? Etc.
- quiconque, aucun, on, rien, personne...

- qui, dont, où...

Il convient de préciser que *dont* et *où* sont en principe des adverbes relatifs, mais l'usage en a fait des pronoms, car comme ceux-ci, ils se substituent aux noms. C'est pour cette raison que parlant des formes simples de pronoms relatifs, WAGNER et PINCHON (1962 : 213) citent « ...qui, que, quoi auxquelles on adjoint deux adverbes relatifs *dont* et *où*. »

### ❖ Le verbe

C'est le mot qui, dans une proposition, exprime l'action ou l'état du sujet et porte les désinences de temps et de mode.

**Exemple :** Malgré le traitement intensif, je demeure malade.

Le verbe ici est « demeure malade ». Il exprime l'état du sujet « je », et est conjugué au présent de l'indicatif.

La définition ci-dessus laisse comprendre qu'il existe des verbes qui expriment une action (verbes d'action) et d'autres qui indiquent un état (verbes d'état).

-Être, sembler, paraître, devenir, demeurer, rester... sont des verbes d'état.

-Chanter, bouger, construire, amenuiser... expriment une action.

### ❖ L'adverbe

Mot invariable, l'adverbe s'emploie avec un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier le sens. WAGNER et PINCHON (1962 : 323) regroupent les adverbes dans trois grandes classes :

#### \* **Adverbes de première classe**

-Adverbes de négation : non, pas, point, jamais, plus...

-Adverbes de manière : incognito, méchamment, debout, bien...

-Adverbes de quantité et d'intensité : peu, beaucoup, assez, combien, trop, très...

\* **Adverbes de deuxième classe**

-Adverbes circonstanciels

de temps : hier, bientôt, maintenant, auparavant, parfois...

de lieu : ailleurs, là, ici, loin, dessus, dedans...

de cause : pourquoi

-Adverbes d'opinion : oui, peut-être, probablement, vraisemblablement, assurément...

\* **Adverbes de troisième classe**

-Adverbes de liaison : en effet, cependant, seulement, soit, pourtant, encore...

-Adverbes de comparaison : comme, aussi, autant...que, plus...que, moins...que, etc.

Nous n'oublierons pas les adverbes relatifs où et dont que nous avons déjà présentés en parlant des pronoms relatifs.

❖ **L'article**

Au-delà de l'information qu'il apporte sur le genre et le nombre d'un nom, l'article est ce mot qui, placé devant ledit nom, nous fait savoir s'il est complètement déterminé ou non. Aussi distingue-t-on :

-L'article défini qui individualise l'être ou l'objet nommé en le supposant identifié.

**Exemple** : La voiture rouge ; le palais de l'unité ; les élèves du lycée de Bafia...

-L'article indéfini qui indique que l'objet nommé est distinct des autres objets de l'espèce, mais dont l'individualisation reste indéterminée.

**Exemple** : Une rose ; un enfant ; des singes...

Il existe également l'article partitif qui se place devant les noms qu'on ne peut compter ; il est formé de la préposition de, combinée avec l'article défini.

**Exemple** : du (de le) pain, riz ; de l'eau ; des (de les) clous...

### ❖ La préposition

C'est un mot invariable qui sert ordinairement à établir un rapport entre deux éléments dans une phrase. Ce rapport peut être celui

- de lieu : dans, vers, sous, voici, voilà, sur...
- de temps : depuis, durant, pendant, dès...
- d'appartenance : de, à, pour...
- de moyen : par, avec, de, en...

### ❖ La conjonction

Mot invariable, elle permet de relier deux propositions, deux mots ou groupes de mots de même fonction dans un énoncé. Il existe deux types de conjonction :

-Les conjonctions de coordination : mais, ou, et, donc, or, ni, car. (C'est cette première catégorie qui semble coller à la définition proposée ci-dessus).

Exemple : Jeanne *et* Pauline se querellent *ou* elles s'amusent ?

-Les conjonctions de subordination : que, puisque, lorsque, quand...

Elles cessent de relier des propositions de même fonction pour établir la relation de dépendance d'une proposition dite subordonnée (conjonctive) à une autre proposition dite principale.

Exemple : Le ministre viendra *quand* tout sera fini.

### ❖ L'interjection

C'est un cri qui traduit un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel...

Exemple : Aïe! Ah! Chut! Bravo! Allô! Bof! Hélas! Oh! Etc.

Avec cette distribution des mots dans les parties du discours, on peut ainsi parler de morphologie distributionnelle. Celle-ci est longtemps restée dans les

esprits comme la morphologie elle-même. Pourtant, la morphologie dépasse le simple cadre distributionnel pour s'occuper également de la construction, de la structure interne des mots. Aussi déclarera ESSONO (1998 : 109) : « La découverte du sanskrit au début du XIX<sup>e</sup> siècle permit un bouleversement dans l'évolution et la conception de la morphologie. Pour la première fois, les grammairiens étaient face à une description morphologique fondée sur les notions de racine, d'affixe, de flexion et de désinence. »

### **1.3.1.2 La morphologie dérivationnelle : du morphème au mot**

L'étude de la construction interne du mot se réfère en plus de la dérivation (morphologie dérivationnelle), à la flexion (morphologie flexionnelle), pour emprunter ainsi les termes de Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1999 : 40), et à la composition. On peut réaliser ici que le mot n'arrive qu'après combinaison d'unités minimales significatives : les morphèmes, qu'ESSONO (1998 : 111) présente comme éléments de niveau immédiatement supérieur au phonème. Il définit ainsi le morphème comme la plus petite unité porteuse de signification. DUBOIS et alii (1999 : 310) se montrent plus explicites, en déclarant : « Le terme de morphème désigne le plus petit élément significatif individualisé dans un énoncé, que l'on ne peut diviser en unités plus petites sans passer au niveau phonologique. C'est donc l'unité minimale porteuse de sens que l'on puisse obtenir lors de la segmentation d'un énoncé sans atteindre le niveau phonologique [...] On distingue les morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux, les premiers appartenant à une liste ouverte (box-, souffr-) et les seconds à une liste fermée (le, -eur, -s, -ent). » MOUNIN (1974 : 204) distinguait plutôt entre morphèmes liés pour les formes qui ne se rencontrent jamais toutes seules en tant qu'énoncés entiers, autonomes (-x dans bijoux, -ment dans terriblement) et morphèmes libres pour les formes qui peuvent figurer

toutes seules en tant qu'énoncés autonomes (moi, blé, altère...). C'est alors qu'interviennent dérivation et flexion.

### ❖ La dérivation

Selon DUBOIS et alii (1999 :136) : « La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. » Elle diffère ainsi de la composition en ceci que cette dernière désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue (chasse-mouches, porte-monnaie, pur-sang...)

La dérivation procède alors par adjonction d'affixes (morphème non autonome adjoint au radical d'un mot pour en indiquer la fonction syntaxique, pour en changer la catégorie ou en modifier le sens.) Les affixes reconnus en français sont notamment :

-**Le préfixe** : élément qu'on ajoute devant un radical pour en modifier le sens.

Exemple : antivol (anti-) ; imperturbable (im-) ; anormal (a-)...

-**Le suffixe** : élément qu'on ajoute à la fin d'un radical pour en modifier le sens.

Exemple : champêtre (-être) ; nordiste (-iste) ; rougeâtre (âtre)...

### ❖ La flexion

DUBOIS et alii (1999 : 204) parlent de la flexion comme procédé morphologique consistant à pourvoir les racines (verbales, nominales, etc.) d'affixes ou de désinences ; ceux-ci exprimant les fonctions syntaxiques (cas), les catégories sémantiques de l'animé, du comptable, etc., selon les classes de mots déterminés par chaque langue. Il s'agit d'ajouter au radical des désinences (casuelles ou personnelles) marquant des catégories grammaticales relevant du

nom, de l'adjectif, du pronom, du verbe... La flexion inclut donc la déclinaison (flexion nominale) et la conjugaison (flexion verbale).

La flexion nominale se rapporte au genre et au nombre, et partant à l'ajout des désinences casuelles à la racine pour des noms, adjectifs et pronoms.

**Exemple :** chien(ne) (s) ; chev(al) > chev(aux) ; scénari(o)> scénari(os)/scénari(i) ; beau> b(elle) ; ce(lui)> c(elle)...

La flexion verbale quant à elle se rapporte à la conjugaison, donc à l'ajout de désinences personnelles aux racines verbales. Ces désinences portent sur le nombre, le temps, le mode, l'aspect, la voix...

**Exemple :** aim(er) > aim(ons) ; aim(eraient) ; aim(ant)...

Par(aître)> par(aissais) ; par(u) ; par(aîtront)...

Avec les morphologies dérivationnelle et flexionnelle, l'écart entre morphème et mot est désormais observable. L'association de phonèmes a donné des morphèmes qui, à leur tour, s'associent (morphèmes libres et morphèmes liés) pour donner des mots. L'agencement, la combinaison de ces mots pour la production des syntagmes et des phrases sont régis par des règles énoncées dans un cadre que la grammaire traditionnelle a voulu distinct de celui de la morphologie : la syntaxe.

### 1.3.2 La syntaxe

À propos de cette étude, MOUNIN (1974 : 318) précise que « Le point de vue traditionnel voyait dans la syntaxe l'étude des relations entre unités, mais cette étude était surtout fondée sur des intuitions sémantiques et des présupposés logiques ou philosophiques. S'appuyant sur l'énoncé « Le père envoie son fils à l'école », BAYLON et FABRE (1990 : 105) stipuleront qu'appartiennent à la syntaxe :

-l'ordre des mots (*le père envoie son fils à l'école*, et non *le fils envoie son père à l'école*) ;

- les phénomènes de réction (accord : Le père envoie) ;
- les fonctions (le père : sujet ; son fils : COD ; etc.)

DUBOIS et alii (1999 : 468) de définir syntaxe en ces termes : « On appelle syntaxe la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives (...) La syntaxe a parfois été confondue avec la grammaire elle-même. » Cela dit, comment les unités significatives en français se combinent-elles en phrases ?

### **1.3.2.1 Les constituants immédiats de la phrase**

La grammaire française reconnaît plusieurs types de constituants immédiats de la phrase appelés syntagmes, suivant le rôle et la fonction des monèmes qui composent chaque syntagme. Le syntagme, selon MARTINET (1991 : 112) est « toute combinaison de monèmes dont les rapports mutuels sont plus étroits que ceux qu'ils entretiennent avec les autres éléments de l'énoncé, plus, éventuellement, le monème fonctionnel qui rattache cette combinaison au reste de l'énoncé. »

Le syntagme est un constituant de la phrase dont les unités s'ordonnent autour d'un nom (syntagme nominal), d'un verbe (syntagme verbal), d'une préposition (syntagme prépositionnel), d'un adjectif (syntagme adjectival)... Les trois premières catégories sont celles qui sont le plus souvent étudiées. Aussi seront-elles les seules à retenir notre attention dans cette présentation. Elles ont respectivement les réécritures ci-après :

Le syntagme nominal (SN) → (déterminant) + nom + adjectif + (syntagme prépositionnel)\*

- signifie se réécrit
- ( ) encadrent les éléments facultatifs

\* suppose qu'il peut y en avoir plusieurs

**Exemples:** Bona ...

La voiture...

La voiture blanche...

La voiture blanche de Bona...

Le syntagme verbal (SV) → verbe + (adverbe) + (SN) + (syntagme prépositionnel)\*

**Exemples** : ...mange.

...mange beaucoup.

...donne ces poissons à Paul.

Le syntagme prépositionnel (SP) → préposition + SN

**Exemple** : ...sur la grande route.

... à l'école.

### 1.3.2.2 Combinaison et relations entre syntagmes : les types de phrase

Le syntagme prépositionnel (SP) est facultatif dans la phrase. De même, sa position dépend de sa fonction ; il peut se rattacher au syntagme nominal (SN), au syntagme verbal (SV) ou directement à la phrase, selon qu'il est respectivement soit complément du nom (La maison de mon père), soit complément d'objet (Dis à Paul), soit complément circonstanciel (Mange dans mon assiette). Dans ce dernier cas, le SP est mobile.

**Exemple** : -Sur la grande route, la voiture blanche de Bona roule vite.

-La voiture blanche de Bona roule vite sur la grande route.

-La voiture blanche de Bona, sur la grande route, roule vite.

On a ainsi pour la phrase (P) :

P → SN + SV + (SP)

**Exemple** : -La voiture blanche de Bona roule vite sur la grande route.

-La voiture blanche de Bona roule vite.

Il faut tout de même faire remarquer que le syntagme nominal et le syntagme verbal qui se veulent les constituants permanents de la phrase, en viennent à être absents dans certains énoncés. C'est le cas :

- de l'impératif où très souvent le SN est absent. (Sors !)
- des phrases nominales qui n'ont pas de verbe. (La sortie des classes. La tombée de la nuit.)

La phrase française peut ainsi être constituée d'un ou de plusieurs syntagmes. Autant l'agencement de ceux-ci est divers et varié, autant il existe divers types de phrase. La grammaire en compte sept (07), regroupés en deux grandes catégories.

#### ❖ **Les types obligatoires**

Ils s'excluent mutuellement. Une phrase doit donc toujours revêtir une de ces formes, mais jamais deux à la fois. Ce sont :

- le déclaratif : Je suis malade. Je ne viendrai plus chez toi.
- l'interrogatif : Suis-je malade ? Est-ce que tu viendras demain ?
- l'exclamatif : Que je souffre ! Tu viendras demain !
- l'impératif : Silence ! Sortez ! Ne viens plus chez moi.

Celui des quatre types obligatoires sélectionné peut s'employer seul ou s'associer une ou toutes les formes facultatives.

#### ❖ **Les types facultatifs**

Ils sont dits facultatifs parce que n'étant pas toujours utilisés, et ne pouvant qu'accompagner les premiers. Ils peuvent figurer tous les trois dans la même phrase, ou un seul. Il s'agit de :

- la négation : Tu ne changeras jamais. Ne vois-tu rien ?
- le passif : La maison est construite par un maçon.
- l'emphase : Lui, il s'en va. Je ne l'ai pas revue, ma mère.

Type obligatoire employé simplement ou associé aux formes facultatives, on reste dans le registre de phrases simples. Il en existe cependant de composées et de complexes.

La phrase composée est la jonction de deux propositions autonomes, assurant la même fonction dans ladite phrase ; il s'agit alors de propositions indépendantes. Celles-ci peuvent être liées par des conjonctions de coordination (propositions indépendantes coordonnées) ou par une virgule (propositions indépendantes juxtaposées).

**Exemple** : -L'enseignant dispense son cours et les élèves bavardent.

-Les hommes travaillent sous le soleil, les femmes dorment à l'ombre.

La phrase complexe quant à elle établit la relation de dépendance d'une proposition à une autre dite principale. D'où le concept de subordination. À ce titre, DUBOIS, JOUANNON et LAGANE (1961 : 135) disent de la proposition subordonnée qu'elle « complète ou modifie le sens de la proposition (principale ou subordonnée) dont elle dépend. » Ces deux propositions sont liées par un mot subordonnant (conjonction de subordination, pronom, adverbe, adjetif...)

**Exemple** : -J'avoue que j'ai beaucoup de temps devant moi.

-L'agent qui s'éloigne me doit une pièce.

-Le livre dont je parle est un livre de grammaire.

-Regarde quel bel homme il est !

Dans certains énoncés, la principale et la subordonnée ne se lient par aucun subordonnant.

**Exemple** : -J'entends les chevaux hennir dans l'enclos.

-Les parents sortis, les enfants s'amusent dans la maison.

Du phonème à la phrase (complexe), nous avons brossé une présentation simplifiée du système linguistique du français, en ressortant les différentes combinaisons possibles qui participent de la construction du morphème, du mot, syntagme et de la phrase en français. Qu'en est-il du ghomálá'?

## CHAPITRE II: PRÉSENTATION DU GHOMÁLÁ'

Le ghomálá', comme de nombreuses langues camerounaises, est aujourd’hui codifié, standardisé et en constant développement. Autant que le français, il dispose d’un système phonologique, morphologique et syntaxique. Avant de nous y aventurer, intéressons-nous un tant soit peu à des contours paralinguistiques.

### 2.1 LES CONTOURS PARALINGUISTIQUES DU GHOMÁLÁ'

Le ghomálá' peut se définir littéralement comme le parler des gens du village. À ce titre, on pourrait avoir le ghomálá' Cé (Dschang), ghomálá' Shyɔ (Foumban), voire ghomálá' Duala (Douala) ou ghomálá' kësa ( pour les peuples du Grand Nord).

#### 2.1.1 Situation géographique et classification linguistique du ghomálá'

Le ghomálá' est parlé dans ce qu'il convient d'appeler Ancienne Mifi ou Grande Mifi Culturelle. Cette région, que NISSIM (1981 : 21) situe à l'est du pays Bamiléké, couvre les actuels départements de la Mifi, du Koung-khi, des Hauts Plateaux et une partie de la Menoua, dans la province de l'Ouest au Cameroun. Elle est entourée des départements des Bamboutos au nord, la Menoua et le Haut-Nkam à l'ouest, le Ndé au sud et le Noun à l'est. En 1966, on estime<sup>3</sup> à 167 habitants/km<sup>2</sup> la densité de la population dans la région, à l'exception de Bahouan qui s'impose avec 323 habitants/km<sup>2</sup>.

Dans toute la zone ghomálá', nous nous intéresserons particulièrement à Bandjoun, ancien arrondissement de la Mifi et, aujourd’hui, chef-lieu du

---

<sup>3</sup> Toutes les données chiffrées de ce titre sont fournies par NISSIM (1981 : 22)

département du Koung-Khi. Son parler (le « jo » ou « ghɔmájo ») est considéré comme le dialecte standard du ghɔmálá'. Pour ses 264 km<sup>2</sup>, on estime en 1966 à 40.000 le nombre de Bandjoun, et plus de 80.000 ressortissants Bandjoun en 1981. Les villages limitrophes de Bandjoun sont Bayangam, Bagang Fondji, Bafoussam, Bahouan, Baham, Foumbot...

En ce qui concerne la classification linguistique du ghɔmálá', nous nous sommes référés à la classification généalogique de GREENBERG (complétée par l'ER 74, 1970) telle que rapportée par NISSIM (1981 : 27). Elle est la suivante :

I- Congo Kordofanien  
I-A. Niger- Congo  
I-A.5. Bénoué Congo  
I-A.5.D. Bantoïde  
(1)... Bamun, Bamiléké...

Le ghɔmálá' est une langue du groupe Bamiléké, au même titre que le medumba, le fe'fe', le nda'nda', le yemba, le ngyembon, le ngomba...

### **2.1.2 Composition dialectale du ghɔmálá'**

Le ghɔmálá' comprend une kyrielle de dialectes. L'*Atlas linguistique d'Afrique Centrale* (1983 : 124) comptabilise quatorze dialectes qu'il dispose en quatre grands groupes :

#### **Groupe 1 : ghɔmálá' nord**

- ləŋ (Baleng)
- fu'sap (Bafoussam)

#### **Groupe 2 : ghɔmálá' sud**

- tε' (Batié)

- pa (Bapa)
- dəŋkwɔp (Badenkop)

### **Groupe 3 : ghɔmálá' central**

- jo (Bandjoun)
- wε (Bahouan)
- hɔm (Baham)
- yɔgam (Bayangam)

### **Groupe 4 : ghɔmálá' ouest ou ngemba**

- mugum (Bamoungoum)
- fu'da Bafounda)
- sa (Bansoa)
- meka (Bameka)
- munjo (Bamendjou)

### **2.1.3 Les grandes dates du ghɔmálá'<sup>4</sup>**

En 1903, le roi FOTSO II envoie seize hommes (deux princes, sept sujets catholiques et sept protestants) à Bali (province du Nord- Ouest) pour apprendre le mugaka et l'allemand, avec lesquels ils reviendront évangéliser son peuple. Ces derniers se réunissent en 1905 avec d'autres pionniers Bamiléké ; de cette assise, naît l'idée de substituer le mugaka en ghɔm a djo. Les premiers catéchistes devaient après cinq ans de formation, débuter les évangélisations en traduisant ce qu'ils ont appris en cette langue ghɔm a djo.

En avril 1910, les rois FOTSO MESSUKDON des Bandjoun, NJOYA des Bamouns et NJIKE des Bangangté se réunissent en tripartite et réfléchissent à la création d'une langue unique dans l'Ouest- Cameroun. Le mot ghɔmálá' naîtra la même année à Dschang après une réunion qui regroupait tous les

---

<sup>4</sup> Nous nous inspirons de DOMCHE TEKO (2001 : 22), FOSSOUO'O et SOFO-TAMOUFE (2003 : 56-65)

ressortissants de la Grande Mifi et toute la région administrative Bamiléké. Plusieurs appellations furent proposées : ghɔm a djo (langue de Bandjoun), ghɔm pe lá' (langue des gens du village) et enfin ghɔmálá' (langue des gens du village). FOSSOUO' et SOFO TAMOUFE (2003 : 58) précisent que le ghɔmálá' n'est donc pas la langue d'un village précis, mais celle qui revêt une identité populaire, un alphabet, des mots et des expressions simples et malléables. «C'est la raison pour laquelle, poursuivent-ils, elle est la plus parlée, la plus comprise dans tout le Grass Field et dans la Grande Mifi Culturelle, son véritable fief. »

En 1912 le premier alphabet ghɔmálá' est adopté, calqué sur les alphabets allemand et mugaka ; c'est également le début de l'écriture du ghɔmálá'. En 1913, le roi NJIKE de Bangangté se désolidarise des décisions de la tripartite dont nous avons parlé plus haut.

Le Révérend pasteur CHRISTOL opte en 1927 pour le dialecte de Bandjoun comme langue évangélique pour les Bamiléké. Il traduit en cette langue les Évangiles de Luc et de Marc, un petit recueil de cantiques, et compose le tout premier un livre de lecture dans ladite langue.

En 1929, les chrétiens Bamiléké se liguent et refusent de se faire évangéliser en duala puis en bamun surtout. DOMCHE TEKO (2001 : 22) justifie le second cas par le refus d'une autre domination des Bamouns qui avaient déjà arraché les terres Bamiléké. En 1930, les chrétiens protestants refusent l'évangélisation en medʉmba (langue Bangangté que voulait leur imposer le pasteur DIETERLE).

La première école laïque de ghɔmálá' est créée en 1939 à Pfop Tawa-Bandjoun sous l'égide du roi KAMGA II, avec le soutien inconditionnel du roi KAMWA' de Baham.

En 1945, le père GESLER publie le premier syllabaire (Nwa'nye ne ke ghɔmálá'), financé par le roi KAMGA II. Le ghɔmálá' est officiellement reconnu par l'Église Évangélique du Cameroun (E.E.C.).

En 1960, le ghɔmálá' est adopté par arrêté du Ministre de l'Information comme l'une des langues nationales de l'information de la population à travers les médias publics. Il sera reconnu en 1967 par la sous-commission linguistique de l'UNESCO comme la langue prédominante de l'aire linguistique Bamiléké.

L'alphabet actuel est adopté les 07 et 08 mars 1979, calqué sur celui conçu par les linguistes africains. On notera une léthargie technique entre 1980 (année de création du PROPELCA) et 1995 (année de redynamisation des activités par TALA NDZUMAINTO et le bureau des sages des grandes élites économiques et intellectuelles de la Grande Mifi Culturelle).

## **2.2 LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU GHɔMÁLÁ'**

Nous intéresseront sous ce titre phonèmes et prosodèmes.

### **2.2.1 Les phonèmes**

Sans toutefois définir à nouveau ce que nous entendons par phonème, nous nous inspirons des travaux de Gabriel NISSIM (1981) pour présenter les phonèmes du ghɔmálá', en les faisant correspondre avec leurs équivalents de l'alphabet phonétique international (API). Ils sont de trois ordres : voyelles, glides et consonnes.

#### **2.2.1.1 Les voyelles**

Le ghɔmálá' compte dix (10) voyelles, toutes orales. Ce sont :

/a/ de l'API /a/: bap (viande) ; ghɔmálá'; kám (notable) ; tâknyə (embrouille)...

/e / de l'API /e/: pé (domaine); dé (regarder) ; pè (profit)...

/i/ de l'API /i/: Sí (Dieu); sim (marché) ; fím (sucer) ; mí (avaler)...

/o/ de l'API /o/: pó (enfants) ; dò (malédiction) ; lo' (igname) ; fò (chef)...

/u/ de l'API /u/: mlù' (vin); mú (enfant); pú (main)...

/ø/ de l'API /ø/: dø (course) ; ywøtsø (nourriture) ; nthøm (cœur) ; døm (vampire)

/ɔ/ de l'API /ɔ/: nø lɔ (pleurer) ; sɔk (savon)...

/ə/ de l'API /ə/: shyə (eau) ; pə (nous) ; nə lə (confisquer)...

/ɛ/ de l'API /ɛ/: msɛ (étoiles) ; msé (couscous) ; sé (compter)...

/ɑ/ ou /æ/ de l'API /ɑ/: gɑ (je) ; fá (frère)...

### ❖ Tableau des voyelles du ghɔmálá'

i                          ø                          u

e                            ə                            o

ɛ                         α                         ɔ

a

Sur la base des correspondances que nous avons établies avec les signes de l'API, nous proposons le tableau suivant :

i                          ø                          u

e                            ə                            o

ɛ                         α                         ɔ

a                            a

Ou ce tableau de DOMCHE TEKO (1980 : 11) :

i	ɛ	u
e		o
ɛ	ə	ɔ
a		

On note, avec ce dernier tableau des voyelles du ghɔmálá', que le phonème /a/ est absent. Et l'auteur de préciser (page 8) : « étant donné que l'opposition ə/a n'est pas pertinente en ghɔmálá', le comité national de cette langue n'a retenu que le symbole /ə/ pour représenter /ə/ et /a/. » cette remarque sera grandement observée dans notre travail.

Cette étude a fait remarquer que les phonèmes vocaliques du ghɔmálá' ont des équivalences dans les voyelles de l'API. Pourrait-on en dire autant des glides et des consonnes de la même langue ?

### 2.2.1.2 Les glides

En tenant compte des travaux sur lesquels s'appuie cette présentation phonologique du ghɔmálá', nous distinguons quatre semi-consonnes. Ce sont :

/w/ : pwâ (fatigue) ; lwà (nuage) ; lwɔk (sommeil) ; nə zhwə (tuer)...

/ẅ/ habituellement représentée par /yw/ ou /wy/, de l'API /ɬ/ : gẅà (semence) ; zhẅà (bruit) ; kẅəpnyə (changement)...

/y/ de l'API /j/ : pyà (avocat - fruit) ; shyə (eau)...

/ɯ/ qui pourrait correspondre à un /ɬ/ palatalisé : pɯə (lait) ; pɯɔthɯm (repentance)...

DOMCHE TEKO (1980 : 7) ne reconnaît pas dans sa liste de phonèmes cette quatrième semi-consonne, qui semble d'ailleurs assez difficile dans la réalisation, et est remplacée à l'usage, comme nous le ferons tout au long de notre travail, par le phonème /w/. Ce qui nous donnerait :

Pwə (le sac)

Pwɔthɯm (repentance)

Sɔmbwə (sept)...

Les glides sont habituellement employées à l'intérieur de la syllabe, entre voyelle et consonne. Elles peuvent cependant se retrouver en début de mot, et deviennent alors des consonnes, comme nous le relèverons dans la présentation des consonnes du ghɔmálá'.

### 2.2.1.3 Les consonnes

DOMCHE TEKO (1980 : 6) distingue en plus des trois glides qui sont consonnes en début de mots, vingt-sept (27) consonnes en ghɔmálá', soit au total trente (30) que nous regrouperons selon le mode d'articulation.

#### ❖ Les occlusives

/p/ : pà' (maison) ; pyà (avocat) ; pyap (attendre)...

/b/ : bi (à) ; bá (planter) ; bòn (pluie) ; bé (marmite)...

/pf/ : pfɔptə (recouvrir) ; pfə (cadavre) ; pf仗 (mourir)...

/bv/ : bvó (circoncire) ; bv仗 (patate) ; bvɔp (répandre)...

/t/ : tà (pot) ; tɔm (abcès) ; təm (sortir)...

/d/ : d仗 (course) ; dap (fil) ; dé (regarder)...

/ts/ : tsɔ (nom) ; tsə (kola) ; mts仗' (nuit)...

/dz/ : dz仗 (manger) ; dzám (contourner) ; dzə (devant)...

/c/ de l'API /tʃ/ : co' (chapeau) ; cá' (terre) ; cəŋ (repas)...

/kh/ de l'API /kx/ : khə (cent) ; khɔtə (griffonner)...

/j/ de l'API /dʒ/ : jap (légume) ; jó (acheter) ; jɔm (hâche)...

/k/ : sɔk (savon) ; lɔk (fermer) ; mɔk (feu)...

/g/ : gɔpə (poule) ; gapə (antilope) ; go'ó (souffrance)...

/m/ : mà (habitude) ; mó (quelqu'un) ; mú (enfant)...

/n/ : nɔk (serpent) ; nàm (soleil) ; nə nyaptə (réparer)...

/ŋ/ : keboŋ (ciel) ; ŋwa'nyə (livre) ; vəŋ (plusieurs)...

/'/ ou /?/ : ko' (coq) ; lo' (igname) ; yo' (piège)...

/ny/ de l'API /ɲ/ : nyaptə (réparer) ; ɲwényə (joie)...

## ❖ Les fricatives

/f/ : fò (chef) ; fəŋnyə (dispute); fí' (descendre)...

/v/ : vám (frapper) ; vu (deuil) ; vɔk (salut)...

/s/ : sim (marché) ; sé (réfléchir) ; Sí (Dieu)...

/z/ : ze' (merci) ; zə (amer)...

/š/ ou /sh/ pour l'API /ʃ/ : shù (guerre) ; shə (pou) ; shε (palabre)...

/ž/ ou /zh/ pour l'API /ʒ/ : zhɔk (démangeaison) ; zhwyà (bruit) ; zh仗 (voler)...

/h/ : haptə (séparation), hwitə (repos) ; há (donner)...

/gh/ de l'API /γ/ : ghɔmálá' ; ghé (brousse) ; ghəghwɔ (souffrance)...

### ❖ Vibrante

/l/ lɔmdyə (mariage) ; lûŋ (paresse) ; lo' (igname)...

### ❖ Les sonantes

/w/ : wáp (eux) ; wɔ'tə (parapluie), wé (tout)...

/y/ : pour l'API /j/ : yo' (piège) ; yɔnyə (sécher)...

/ẅ/ ou /yw/ : ywà (gourdin) ; ywəts仗 (nourriture) ; ywə (quelque chose)...

### ❖ Tableau des consonnes du ghɔmálá'

p	pf	t	ts	c	k	kh	?
b	bv	d	dz	j	g		
f	s	sh				h	
f	z	zh				gh	
m		n		ny	ŋ		
		l					
w		y	ẅ				

Ce tableau calqué sur le modèle de NISSIM (1981) l'est comme l'essentiel des signes que nous avons inscrits dans cette présentation des phonèmes du ghɔmálá'. Mais au-delà de ces phonèmes, il faut aborder les tons qui sont les principaux prosodèmes de cette langue camerounaise, comme c'est d'ailleurs le cas pour les langues africaines de façon générale ; elles sont ainsi dites langues à tons.

### 2.2.2 Les tons

Le ghɔmálá' est, avec les autres langues camerounaises, une langue à tons. MOUNIN (1974 : 325) définit le ton comme « une unité prosodique distincte se manifestant sous la forme d'une hauteur mélodique déterminée opposée à d'autres et affectant la syllabe. » ou encore, comme l'affirment BAYLON et FABRE (1990 : 101) : « On appelle tons les oppositions de hauteur qui, dans certaines langues, sont utilisées comme unités distinctives. » En tant qu'unités distinctives, les tons permettent en ghɔmálá' de marquer la différence entre des monèmes.

**Exemple :** tà = le pot / tá = le père

sé = réfléchir / sε = étoile

DOMCHIE et alii (2001) distinguent en ghɔmálá' cinq types de tons, dont trois ponctuels et deux mélodiques.

#### 2.2.2.1 Les tons ponctuels

Le ton ponctuel est celui qui est caractérisé par une hauteur relative ; seul compte un point de la courbe mélodique. Il peut être soit moyen, soit haut, soit bas.

❖ **Le ton moyen** (-) est le plus régulier et n'est très souvent pas marqué.

**Exemple :** bap = bāp = la viande

sim = sīm = le marché

msya = msyā = les miracles

❖ **Le ton haut (↗)**

**Exemple :** báp = réchauffer

pé = domaine

dó = demander

fó = rater

❖ **Le ton bas (↘)**

**Exemple :** fò = le chef

dò = la malédiction

pè = le bénéfice ; le profit ;

mà = habitude

### 2.2.2.2 Les tons mélodiques

Le ton est dit mélodique quand il se définit par un mouvement mélodique, c'est-à-dire par une variation de hauteur de la courbe mélodique. Il peut être montant ou descendant.

❖ **Le ton montant (↑)** est encore appelé ton bas-haut, à cause de la variation de hauteur qui fait que le ton chute d'abord, puis se relève d'un trait.

**Exemple :** fō = le tibia

sū = la houe

fă = le trou

❖ **Le ton descendant** ( $\wedge$ ) se dit aussi ton haut-bas ; il connaît la même variation que le ton montant, mais dans le sens inverse.

**Exemple :** pwâ = la fatigue

kâ = la promenade

dzôp = le hérisson

Après s'être ainsi appesanti sur le système phonologique du ghɔmálá', il convient maintenant de s'interroger sur son système morphosyntaxique.

## 2.3 LES SYSTÈMES MORPHOLOGIQUE ET SYNTAXIQUE

Sans toutefois avoir besoin de définir d'abord morphologie et syntaxe ou de préciser la difficulté qu'il y a à les dissocier, expliquant ainsi le fait que nous traiterons plus tard de morphosyntaxe, nous commencerons directement par la présentation respective de la morphologie et de la syntaxe.

### 2.3.1 La morphologie

L'étude de la morphologie va porter sur les parties du discours et les classes nominales

#### 2.3.1.1 Les parties du discours

Aucun des documents que nous avons parcourus et qui traitent du ghɔmálá' ne fait mention des parties du discours dans cette langue. Nous irons sur la base de nos connaissances de cet idiome pour les répertorier. En regard à Edmond BILOA, in MENDO ZE (1999 :163), cette langue ne contient pas d'articles. Aussi lui trouverons-nous huit (8) catégories grammaticales :

## ❖ Le nom

Exemples : bέ (marmite), só (ami), sǔ (houe), bvǔ (chien), thθ (tête)

## ❖ Le verbe

SOFO S. (1979 : 18) trouve qu'on peut classer les verbes ghɔmálá' en deux grands groupes :

Le premier groupe est formé de verbes à ton haut.

Exemple : dí/tí (dormir) ; fí'(descendre) ; kó/ŋkó (entrer)...

Le deuxième groupe est constitué des verbes à ton bas.

Exemple : lù (quitter) ; yàm (réveiller) ; tò (rôtir)...

## ❖ L'adverbe

Exemple : te' (trop /très) ; pá' (comme) ; cəŋtə (assez)...

## ❖ L'adjectif

Exemple: gywə (grand) ; hú' (gros) ; kɔ'(petit) ; syà (moche)...

## ❖ La préposition

Exemple : dəm (sur) ; bǐ (à) ; tə (sans)...

## ❖ La conjonction

Exemple: kə (ou) ; pû (et) ; gə (que)...

## ❖ L'interjection

Exemple: gabō ; hâ' ; fâ...

Il n'est pas possible d'apporter une quelconque traduction à ces interjections ; on ne saurait même pas leur attribuer des équivalents en français.

### 2.3.1.2 Les classes nominales

GALISSON et COSTE (1976 : 91) disent qu'en linguistique, une classe est un « ensemble d'éléments linguistiques équivalents ou comparables (comportant un ou plusieurs traits communs). » Une classe nominale serait ainsi un ensemble de mots qui sont régis par la même classe d'accord ou qui partagent le même préfixe, NISSIM (1981 : 195) faisant des classes d'accord et des préfixes nominaux les principaux constituants des classes nominales.

## ❖ Les classes d'accord

L'expression « classe d'accord » est empruntée à HYMAN et VOORHOEVE (1980 : 99) et correspond à ce que NISSIM (1981 : 195) appelle « préfixe d'accord ». Elle désigne un groupe de noms qui s'associent la même forme de déterminant. En ghɔmálá', ces déterminants peuvent être des démonstratifs, des indéfinis, des relatifs, des interrogatifs, des numéraux de un à cinq, mais surtout des possessifs. On distingue alors six classes d'accord équivalent aux six classes de possessifs qui existent dans cette langue. Ces six classes sont réparties en trois pour les noms singuliers et trois pour les noms pluriels, tel que le récapitule le tableau suivant<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Selon le modèle de DOMCHIE J. (1982 : 19)

Classes d'accord en <i>ghɔmálá'</i>						
Noms au singulier			Noms au pluriel			
Classe 1	Classe 3	Classe 5	Classe 2	Classe 4	Classe 6	
(mú) à	(ywə) á	(tsó) tsə	(pó) pə	(msunj) mə	(dzə) tsə	
(ko') ò	(pé) ó	(sunj) tsǔ	(mfò) pǔ	(mlo') mǔ	(bvǔ) tsǔ	
(dhə) e	(kwə) é	(kɔ) tsyə	(pó) pyə	(mlo') myə	(gɔpə) tsyə	
yɔk	yɔk	tsɔk	pɔk	mɔk	tsɔk	
yɔ	yɔ	tsɔ	pɔ	mɔ	tsɔ	
yap	yáp	tsáp	páp	máp	tsáp	

Le ton est bas et moyen pour les possessifs de classe 1, haut pour ceux de classe 3, montant dans les deux premières personnes et haut dans les autres personnes pour les classes 2, 4, 5 et 6. Les possessifs des classes 5 et 6 sont identiques, mais ces deux classes diffèrent en ceci que la classe 5 concerne les mots singuliers, et la classe 6 les mots pluriels. En outre, ces deux classes ne constituent guère un même genre d'accord.

En effet, on ne saurait parler de classe d'accord en omettant le concept de genre d'accord qui se réfère au couple (singulier, pluriel) de classes d'accord d'un même mot. Nous avons ainsi le genre 1/2 pour les noms dont le singulier est de classe 1 et le pluriel de classe 2. (Voir tableau des classes d'accord en *ghɔmálá'*)

**Exemple :** Mú à = mon enfant / pó páp = leurs enfants

Fò e = son chef / mfò páp = leurs chefs

Fò et mû sont deux noms de classe 1 au singulier et de classe 2 au pluriel. Ils sont donc du genre 1/2.

NISSIM (1981 : 198) nous informe des combinaisons possibles de classes d'accord pour la construction des genres d'accord en ghɔmálá'. Il trouve ainsi :

-le genre 1/2

-le genre 1/4

-le genre 1/6

-le genre 3/2

-le genre 3/4

-le genre 3/6

-le genre 5/4 (les noms de classe 5 au singulier sont exclusivement de classe 4 au pluriel).

Il est nécessaire de maîtriser ces différentes combinaisons, ces différents genres d'accord, pour prétendre connaître les classes d'accord. Ici aussi, soulignons qu'il existe très souvent une confusion entre classe d'accord et classe nominale. Pourtant, comme nous l'avons mentionné plus haut, la classe d'accord n'est que l'un des constituants de la classe nominale, en plus du préfixe nominal.

#### ❖ Les préfixes nominaux

Le préfixe nominal est la particule (nasale la plupart du temps) qui précède le substantif ou qui en est rattachée à l'avant. Certains préfixes nominaux à l'instar de m- sont la marque du pluriel. Aussi NISSIM (1981 : 197) relèvera-t-il deux préfixes nominaux (PN) au singulier : N- et Ø- (m- dans des cas exceptionnels), et quatre PN au pluriel : m-, N-, Ø- et pə.

**Exemple** : fə =un proche / mfə =des proches (singulier Ø- et pluriel m-)

dzətse = un lécheur / pə dzətse = des lécheurs (singulier Ø- pluriel pə)

NISSIM précise également la nature des PN dans chacune des classes d'accord :

- classe 1 :  $\emptyset$ -, N- et quelquefois m-
- classe 2 : m- et pθ
- classe 3 :  $\emptyset$ - et N-
- Classe 4 : m- et N-
- classe 5 :  $\emptyset$ -
- classe 6 :  $\emptyset$ - et N-

Dans la présentation du système morphologique du ghɔmálá', nous nous sommes essentiellement intéressés aux classes nominales et aux catégories grammaticales. Il convient à présent de voir, en syntaxe, comment ces catégories s'agencent pour former des phrases.

### **2.3.2 La syntaxe**

Nous allons nous atteler, dans la description de la syntaxe du ghɔmálá', à la présentation des constituants immédiats de la phrase et des types de phrase.

#### **2.3.2.1 Les constituants immédiats de la phrase**

La phrase (P) en ghɔmálá' se construit<sup>6</sup> avec un syntagme nominal (SN) et un syntagme verbal (SV). Soit la formule :

$$P \rightarrow SN + SV$$

DOMCHIE J. (1982) propose pour la réécriture du SN, un éventuel déterminant (Dét), un nom (N), et éventuellement un adjectif (A) et un complément du nom (CN), pour la formule :

---

<sup>6</sup> Cette construction est proposée par GUARISMA, NISSIM et VOORHOEVE (1982 : 80)

$SN \rightarrow (\text{Dét}) + N + (A) + (CN)$

**Exemple** : lo' = igname, l'igname

yəŋ̊ lo' = cette igname

yəŋ̊ tɔm lo' = ce morceau d'igname

yəŋ̊ tɔm lo' gywə = ce gros morceau d'igname

GUARISMA, NISSIM et VOORHOEVE (1982 : 80) réécrivent quant à eux le SV. Pour ceux-ci, le SV qui occupe une position centrale dans une phrase est composé d'un verbe principal (VP) précédé de différents marqueurs de temps (MT) et/ou d'aspect (MA) et suivi éventuellement d'un ou de plusieurs compléments (C). Ce qui nous donne la formule ci-après :

$SV \rightarrow (MT) + (MA) + VP + (C)^*$

**Exemple** : (Simo) lə sɔ (kywə).

« Simo avait fendu du bois. »

(Simo) lə á sɔ (kywə).

« Simo avait l'habitude de fendre du bois. »

Le complément, lui, peut tout simplement être un nom, ou un syntagme prépositionnel (SP), le SP se réécrivant préposition + nom.

**Exemple** : Mekuate lə və ñwa'nyə bi Talom.

« Mekuate avait adressé une lettre à Talom. »

« ñwa'nyə » et « bi Talom » sont respectivement complément d'objet direct et complément d'objet indirect ; de même, le premier élément est uniquement un nom, et nous avons ensuite un syntagme prépositionnel.

### 2.3.2.2 Les types de phrase

Le ghɔmálá' a six grands types de phrase, dont quatre sont obligatoires et deux facultatifs.

#### ❖ Les types obligatoires

-Le déclaratif

Exemple : mū tí.

« L'enfant a dormi. »

mū dí

« L'enfant dort (habituellement). »

-L'interrogatif

Exemple : mū tí a ?

« L'enfant a-t-il dormi ? »

-L'impératif

Exemple : tí. = « Dors. »

Po tí. = « Dormez. »

-L'exclamatif

Exemple : pa' mò dí.

« Comme il dort ! »

#### ❖ Les types facultatifs

- La négation

Elle s'exprime en ghɔmálá' de plusieurs façons. Elle est construite avec les particules *kə*, *ka* ou *tə*, les deux dernières pouvant s'adjoindre d'autres éléments, pour donner respectivement (*ka...pə*) ou (*tə...bə*) ou encore (*tə...pə*).

**Exemple** : -Todjom ka zhyə nə ke ɻwa'nyə ou Todjom ka zhyə nə ke ɻwa'nyə pə = « Todjom ne sait pas lire. »

- o tə bə so e pə. = « Tu n'es pas son égal. »

- e tə nɛ ywəts⁹ jyə pə. = « Elle ne sait pas faire la cuisine. »

tə s'associe plutôt aux marques de l'interrogation dans les phrases interro-négatives, comme dans l'énoncé :

-O tə sɔk sidyə ò ā ?

« Ne nettoies-tu pas ton sol ? »

-kə piŋ t⁹t⁹ thə.

« Ne sois plus tête. »

-L'emphase

**Exemple** : Fodieng (yəŋ) bə é pyanyə (tsyə)

« Fodieng-(ci) est (lui) calme

Nous remarquons, au terme de cette présentation du ghɔmálá', que son système linguistique n'est pas le strict contraire de celui du français. Les deux langues présentent des similarités et des différences, même si nous nous sommes plus investi dans la présentation des deux systèmes linguistiques qu'à leur comparaison. Il serait opportun à présent de se pencher sur les problèmes que pourrait soulever le contact entre ces deux idiomes.

## **DEUXIÈME PARTIE**

# **ANALYSE DES PROBLÈMES LINGUISTIQUES DU CONTACT ENTRE LE FRANÇAIS ET LE GHOMÁLÁ'**

Les nombreux problèmes liés à la rencontre entre le français et le ghomálá' sont inhérents à tous les contextes de contact de langues. Il s'agit précisément des influences que chacune de ces langues exerce sur l'autre, et c'est à leur analyse que nous nous employerons dans cette partie.

## **Chapitre III : INTERFÉRENCES DU GHOMÁLÁ'**

### **DANS LE FRANÇAIS**

À chaque langue, pour reprendre MARTINET (1991 : 12), correspond une organisation particulière des données de l'expérience. Ainsi, la rencontre de deux ou de plusieurs langues mettra en présence autant d'organisations particulières qu'il y en aura de langues, et partant de données de l'expérience à partager. Cela dit, l'usage d'une langue dans un contexte de multilinguisme peut, et c'est très souvent le cas, être entaché du système de l'autre langue. MARTINET (1991 :169) dira d'ailleurs : « Il n'y a, en fait, que quelques virtuoses qui soient capables de manier deux ou plus de deux langues sans que se produisent jamais chez eux les phénomènes qu'on désigne sous le nom d'interférence linguistique. »

L'interférence, au sens premier, désigne un phénomène qui résulte de la superposition de deux mouvements vibratoires de fréquence et d'amplitude voisines. En psychologie, c'est l'effet négatif d'un apprentissage sur un autre. La formulation linguistique de l'interférence n'est pas de nature à s'éloigner de cette deuxième définition.

En effet, l'interférence linguistique désigne les changements ou les identifications qui résultent dans une langue, des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs. MACKEY(1976 :52) lui en donne une définition toute simpliste, résumant à sa façon tout le phénomène d'interférence linguistique : « L'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis qu'on en parle ou que l'on en écrit une autre. »

Dans un contexte de didactique des langues, MOUNIN (1974 : 291) voit en ces interférences linguistiques les « difficultés rencontrées par l'élève et

fautes qu'il commet en langues étrangères du fait de l'influence de sa langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement. »

C'est encore, cette fois pour paraphraser DUMONT (1983 : 70), un acte de parole manqué, ou, au mieux, de performance si l'on considère la question sous l'angle de la production des fautes par le locuteur en contact avec deux ou plusieurs langues. Ces fautes se manifestent à plusieurs niveaux. Ces écarts affectent les différents niveaux d'organisation du langage que sont la phonologie, le lexique, la sémantique, la grammaire, etc. Pour notre travail, les interférences du ghɔmálá' dans le français ne seront explorées que sur les plans lexico-sémantique et morphosyntaxique.

### **3.1 LES INTERFÉRENCES LEXICO-SÉMANTIQUES DU GHɔMÁLÁ' DANS LE FRANÇAIS**

Selon MACKEY (1976 : 402), il y a interférence lexicale lorsqu'il y a introduction dans le parler du bilingue de formes étrangères, que ce soit des unités ou des structures, et l'interférence sémantique est due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue. Même si nous devons reconnaître avec ONGUENE ESSONO in MENDO ZE (1999 : 53) que la première forme d'enrichissement du français est constituée par les particularités lexicales, il nous semble tout de même judicieux de regrouper tous ces éléments sous le titre d'interférences lexico-sémantiques. Il s'agit soit des néologies lexicales, soit des périphrases permettant aux locuteurs de restituer certaines réalités qui n'existent pas, ou dont ils ignorent l'existence en français. Autant que MARTINET (1991 : 169), nous étudierons les interférences lexico-sémantiques comme déterminant les

emprunts purs, les calques approximatifs, les extensions et les glissements de sens.

### **3.1.1 Les emprunts purs**

Toute langue véhicule une culture, dira-t-on. Une langue est donc apte à exprimer dans l'intégralité les réalités de son milieu naturel, ce que ne saurait remplir amplement une langue d'emprunt. Pourtant, depuis la période coloniale, des langues occidentales ont pu s'imposer et obtenir auprès des peuples africains, le statut privilégié de langue officielle, langue de grande communication, de H norm, pour ainsi reprendre SCHIFFMAN que cite COULMAS (1997 : 205). C'est ce que sont au Cameroun le français et l'anglais.

La langue française, langue seconde en milieu ghɔmálá', en vient à manquer des termes pour rendre compte de certaines réalités dans ce contexte. Cela justifie d'ailleurs le fait que MACKEY (1976 : 401) range les emprunts dans le registre d'interférence culturelle. Il affirme à ce propos : « Même si c'est dans le parler d'un bilingue que l'on trouve certaines interférences, elles peuvent être causées, non par l'autre langue, mais par la culture dont cette langue est le reflet. L'élément étranger peut être le résultat de l'effort produit en vue d'exprimer de nouveaux phénomènes ou de nouvelles expériences dans une langue qui n'en rendait pas compte. » C'est pour pallier ces manquements et restituer dans une langue étrangère des réalités qui, jusqu'ici lui étaient inconnues, que les locuteurs se font de temps en temps l'obligation d'y injecter les termes qui dans leur langue première, traduisent ces réalités. Aussi le français parlé par les ghɔmálá'phones emprunte-t-il des lexies du ghɔmálá' qui, seules, sauraient permettre d'exprimer dans la plénitude la pensée du locuteur. C'est précisément ce que nous observons quand il s'agit de certains ingrédients de cuisine, des exclamations, mais surtout des danses et autres rites traditionnels.

Nous avons pu recueillir auprès de nos informateurs, des énoncés tels que :

- « Je vois des miracles mâ ! »
- « Le kε commence la semaine prochaine. »
- « Tous les villageois ont peur du mesō. »

Les exclamations « mâ » ou « tâ », ou encore « fâ, hɔpə, yemale'... » ne peuvent s'exprimer autrement que par ces termes qui trahissent l'état d'esprit du locuteur. Bien plus, il nous est apparu qu'il était, dans un échange en français entre deux natifs du ghɔmálá', plus aisé de marquer leur consternation par « oba'lóo ». Interrogés sur ce qui pouvait motiver un usage pareil, des universitaires ghɔmálá'phones nous ont rapporté que cette exclamation leur paraissait plus expressive que « ça alors », et moins grossière que « merde ».

Ici encore, s'il n'est pas possible d'avoir une traduction exacte de ces termes pour exprimer réellement sa pensée en français, il y a tout de même la possibilité de s'exclamer en français. Toutes les situations où le locuteur devrait emprunter dans sa langue maternelle ne bénéficient pas des mêmes palliatifs. Nous avons enregistré dans les marchés, à Bandjoun notamment, des propos du genre :

- « Compose-moi le gəjo', le ɳa'shwə et le cʉmtə pour cent francs. »
- « Ton cʉmtə n'est même plus sucré. »

*Gəjo', ɳa'shwə, cʉmtə...* en ghɔmálá', sont des ingrédients qui servent à préparer une soupe gluante et pesante, spécifique aux populations de la province de l'Ouest du Cameroun, appelée en ghɔmálá' « pfû ». Ses consommateurs, dans leur usage du français, la désignent par le nom « ɳkui<sup>7</sup> » et, pour n'utiliser que des mots français, certaines personnes l'appellent à tort<sup>8</sup> concombre.

---

<sup>7</sup> Origine inconnue

<sup>8</sup> Le concombre, plutôt qu'une soupe, est une plante potagère dont le fruit oblong est consommé en salade.

Nous n'avons malheureusement pas pu trouver les noms scientifiques de ces ingrédients. Il s'agit pour les uns de fruits, pour les autres de graines, et pour d'autres encore de racines, d'écorce... Les puristes condamneraient à coup sûr cette attitude, prétextant qu'il existe pour chaque plante sur la terre un nom scientifique, au point qu'on puisse parler d'écorce de tel arbre, de racine de tel autre...soit! Seulement, nous pensons qu'en plus du fait que des périphrases pour décrire ces ingrédients en intégrant les noms scientifiques des plantes relève du domaine des savants uniquement, il y a aussi le fait que cela ne permette pas de restituer ces réalités, à proprement parler. Le *cumtə*, pour ne prendre que cet exemple, n'est pas simplement cette racine, mais la même racine déjà traitée, c'est-à-dire nettoyée, bouillie et séchée.

Les danses et les rites traditionnels ne donnent également pas lieu à de quelconques approximations, au risque pour le locuteur de se livrer à une explication détaillée du terme qu'on se refuse de reproduire. Apprécions avec ces exemples :

- « La cérémonie d'intronisation du nouveau roi des Bandjoun sera clôturée demain samedi par l'exécution en grandes pompes du tsó. » (CRTV Bafoussam, 16 avril 2004, *Journal provincial*)
- « Après chaque deux ans à Bandjoun, les mois de janvier à juillet constituent un moment privilégié qui porte le nom de “Gu’ke”, c'est-à-dire “année du ke”. » (TAGNE SAFOTSO : 2001)

Le mot *ke* n'a ainsi pas eu d'équivalence en français. Il s'agit ici non plus de *ke* qui désigne la magie, mais d'un rite biennal qui est assorti de l'exécution de la danse éponyme dudit rite. C'est pareil pour le redoutable *məsō* que les villageois attendent, craignent et respectent, même si personne ne saura exactement dire ce qu'il en est, ni même ce que c'est. La seule connaissance dont ils soient sûrs, c'est son apparition biennale.

Les emprunts purs, parce que reproduits presque entièrement comme ils sont dans leur langue d'origine, sont facilement identifiables comme occurrences d'interférences d'une langue dans une autre. Encore faudrait-il avec MACKEY (1976 : 403), distinguer entre emprunts intégrés et ceux d'origine interférentielle : « La résistance à l'interférence lexicale a pour résultat l'élimination des emprunts intégrés, car le bilingue n'est pas toujours capable de faire la distinction entre ce qui est “accepté” et ce qui ne l'est pas. »

### 3.1.2 Les calques approximatifs

Les calques sont des combinaisons de signes existant dans une langue sur un modèle étranger. Ils se rapportent à la transposition d'un système linguistique dans un autre, et consistent en la traduction littérale d'énoncés, sans tenir compte des changements de sens ou de désignation qui pourraient survenir au cours de la traduction. Ils relèvent de ce que MACKEY (1976 : 403) appelle « nouvelles unités de classement » et « nouvelles structures sémantiques ». Il continue en ces termes C'est lui qui dira : « Même si les unités sémantiques sont les mêmes dans les deux langues, il se peut qu'une nouvelle structure sémantique soit introduite sous la forme d'un nouveau mode de combinaisons des unités, sur ce modèle étranger. » Pour le cas d'espèce, le français parlé par les ghɔmálá'phones doit beaucoup à leur langue maternelle.

En effet, ceux-ci passent très souvent du ghɔmálá' au français, sans toutefois observer les nuances de la traduction ou les différences existant entre les deux idiomes. Sans être absent des discours des intellectuels, nous avons le plus souvent relevé ce phénomène chez les personnes peu ou pas du tout instruites. On les entend au quotidien, voulant couvrir d'éloges un batteur qui vient d'impressionner sur son tam-tam, lui dire :

« Tu as pleuré ton corps sur le tam-tam. » du ghɔmálá' :

« Ō lɔ nə o dəm təm. »

« Nə lɔ nə o » qui se traduit littéralement par « pleurer ton corps », exprime la volonté, la dextérité et l'enthousiasme avec lesquelles quelqu'un s'exécute à une tâche. C'est donc une expression du comble, la marque indubitable de la satisfaction totale de celui qui parle ; c'est une façon de dire au concerné qu'il fait très bien son travail...

De pareilles constructions sont légion dans le français parlé par les natifs du ghɔmálá'. Nous n'en donnerons que quelques exemples :

- « Retrouvez-moi au pied du baobab » se dit chez ceux-ci « Retrouvez-moi en bas du baobab », traduction littérale du ghɔmálá' « Po kwyatə á to ga' . »

Nous avons à titre d'exemple dans la copie du N° 58 (annexes) : « en bas de l'arbre », pour dire « au pied de l'arbre ».

- « Monter en haut du champ »

La province de l'Ouest est une zone essentiellement montagneuse, et les terrains sont de facto des surfaces obliques, des pentes, avec un sommet et une base, que le ghɔmálá' décrit en termes de « ka' pé » pour le sommet





frère pour parler de celui-la, plus spécifiquement, le consanguin pour désigner celui avec qui on partage le même père, et utérin pour la même mère.

Le ghɔmálá', comme bien d'autres langues africaines, ne fait pas de distinction aussi profonde entre les fils d'une famille, d'un même village :

« e bə mu à » = c'est mon fils

« Yəŋ bə fə à » = c'est mon frère

« e bə tá a » = c'est mon père ...

Les notions de cousin, oncle, consanguin... ne sont pas familières, aux ghɔmálá'phones qui vont même très souvent procéder à une explication exhaustive de la relation qu'ils entretiennent avec chacun des leurs :

« L'enfant de la grande sœur de mon père » = cousin

« Le grand frère de ma femme » = mon beau-frère

Le frère, pour ne considérer que cette unité, n'est plus seulement cette personne née du même père et de la même mère. Aussi les locuteurs natifs du ghɔmálá' doivent-ils spécifier la nature de ces relations en utilisant des expressions comme :

« Frère du village » = cousin éloigné

« Frère de famille » = cousin

« Frère même père » = consanguin

« Frère même mère » = utérin

« Frère même père même mère » = frère (au sens occidental et standard du terme).

Nous avons relevé dans ce registre de glissement de sens d'origine interférentielle, diverses impropriétés. Nous y classons l'emploi de *prêter* et *emprunter* :

- J'ai prêté mille francs à Jean, il me les remettra la semaine prochaine.

- Jean m'a emprunté mille francs qu'il me remettra la semaine prochaine.

En français, *prêter* c'est mettre quelque chose à la disposition de quelqu'un pour un temps déterminé, alors *qu'emprunter* signifie obtenir quelque chose de quelqu'un pour un usage momentané. Le prêteur est celui qui donne, et l'emprunteur celui qui reçoit. En ghɔmálá', les actions de *prêter* et d'*emprunter* se disent uniquement : « nə hù ». On dira par exemple :

- Prêter de l'argent = Nə hu ɳkapə
- Emprunter de l'argent = Nə hu ɳkapə

C'est cette unité de lexie pour traduire du français au ghɔmálá' ces deux notions qui fera que, parlant en français avec en mémoire le système linguistique du ghɔmálá', la plupart des ghɔmálá'phones, jeunes et adultes, femmes et hommes, emploient sans distinguer *prêter* d'*emprunter*. Cela se perçoit à travers les phrases suivantes :

- « Jean ne veut pas me remettre la somme qu'il m'a prêtée. »  
« Jean tə bǔ cəŋ nə pa' ɳkáp ye e hu bəm á bə. »
- « Papa a emprunté sa voiture à tonton Paul. »  
« pəpá hu metu e bi kʉá Paul. », 1.99598(e)-0.695254( )n lieu et place dt a énoncé a r
- Jean ne veut pat me remettre la somme qu14-4.21119u  
lui ai

*Difficile* et *dur* posent sensiblement le même problème d'emploi. En ghɔmálá', l'un ou l'autre se dirait simplement « nə tɛc » :

- Ce livre est difficile à lire = ɲwa'nyə yə tɛc nə ɲkê.

- Le bois-ci est très dur = kywə yəŋ tɛc te'.

Le dictionnaire Petit Robert 2004 établit clairement la différence entre *difficile* (qui se fait avec des efforts, avec peine ; qui demande un effort intellectuel...) et *dur* (qui résiste à la pression, au toucher ; qui ne se laisse pas entamer ou déformer facilement). Si dans les deux sens figure l'expression de la difficulté, l'adjectif *dur* se démarque par les sèmes palpable et solide qui lui sont propres. Et c'est cette différence que ne prend pas en compte le ghɔmálá', puisque le même terme viendra restituer les deux réalités. La conséquence est cette confusion qu'on observe dans l'emploi en français de ces deux adjectifs par les ghɔmálá'phones, même parmi les intellectuels.

« La recherche est dure ! » au lieu de la recherche est difficile, la recherche n'étant ni palpable ni solide.

La même remarque a été faite à propos de l'usage de *dire* et *parler*, du ghɔmálá' *nə ghɔm*, ainsi que *d'atteindre* et de *suffire* (*nə ku'*)

En ce qui concerne *dire* et *parler*, la langue française consignera les énoncés ci-contre :

- Je parle de la guerre d'Irak.

- Je dis que la guerre d'Irak n'a pas de fondement.



locuteur communique. MACKEY (1976 : 404) dit qu'il y a interférence grammaticale lorsqu'il y a introduction dans la langue des bilingues d'unités et de combinaisons de parties du discours, de catégories grammaticales et de morphèmes fonctionnels, provenant d'une autre langue, ou quand il y a emploi de caractéristiques provenant de différentes catégories grammaticales. Il s'agit donc de toute agrammaticalité due à l'influence d'une autre langue. WEINRICH (1964 : 38) prétend que les interférences grammaticales affectent divers types de relations dont nous retenons l'ordre et l'accord.

Du point de vue de l'ordre, il est important de noter que l'interférence est relative à la langue dans laquelle l'on s'exprime. L'agencement des unités ne suit pas le même ordre dans toutes les langues, et c'est souvent là l'origine des problèmes du bilingue. En effet, au contact de deux langues, il est ainsi au contact de deux systèmes linguistiques qu'il peut confondre dans l'emploi. Il est le plus souvent tenté d'adopter partout le système de la langue qu'il a apprise en premier, ou qu'il maîtrise le mieux.

Du point de vue de l'accord, relevons que le système des accords aussi varie selon les langues et qu'il faut, pour un bilingue, intégrer véritablement le système qu'il doit avoir en usage, pour éviter de porter dans une langue le système de l'autre. Voilà une précaution qui a été jusqu'ici difficile d'observer. Qu'il s'agisse de la correspondance de genre ou de nombre, les langues ne se sont pas toujours accordées sur la façon de procéder, ce qui n'est pas sans conséquence. Les bilingues accordent parfois confusément les sujets et leurs verbes ou les noms et leurs déterminants, selon le modèle de leur langue première. Tout ceci suppose que les éléments constitutifs de deux langues ne sont pas exactement les mêmes. Quand bien même ils semblent similaires, la manière de les organiser en structure diffère d'une langue à une autre. C'est le cas du français et du *ghɔmálá'*.

Dans un contexte de langues en contact, le système grammatical d'une langue peut, et c'est même très souvent le cas, s'imposer dans l'usage de l'autre.

Cela est assez fréquent lorsque les deux langues en contact sont une langue étrangère qui de surcroît est langue officielle, et une langue nationale, notamment le français et le ghɔmálá'. La grammaire du ghɔmálá' affecte ainsi l'emploi que les ghɔmálá'phones font du français.

Nous nous intéresserons à des solécismes d'origine interférentielle, le solécisme étant une faute contre la syntaxe. C'est, pour DUBOIS et alii, « une construction de phrase qui n'est pas produite par les règles de la langue à une époque déterminée ou bien qui n'est acceptée dans une norme ou un usage jugé correct. » Tout ce qui affecte la syntaxe, soit la construction correcte d'une phrase dans une langue est donc solécisme. En français, l'utilisation sur l'axe syntagmatique des éléments d'un même paradigme constituerait un cas de solécisme.

Le premier cas de solécisme que nous envisageons est dicté par les déviations de sens que nous avons relevées plus haut. Cela montre suffisamment comment les écarts sémantiques peuvent entraîner des écarts syntaxiques, et vice-versa. Concrètement, les glissements de sens dans l'emploi des verbes *dire* et *parler* ou *atteindre* et *suffire* affectent les constructions syntaxiques.

En ce qui concerne *dire* et *parler*, leur traduction unique en ghɔmálá' (nə ghɔm) est un verbe transitif direct et indirect. Le complément d'objet direct est le sujet dont on parle, et celui à qui on s'adresse est complément d'objet indirect. En français, le verbe *dire* présente les mêmes caractéristiques syntaxiques, alors que le verbe *parler* est essentiellement transitif indirect.

**Exemple:** Defo ghɔm go' e bí Simo.

(Defo a dit sa souffrance à Simo ou Defo a parlé de sa souffrance à Simo).

Seulement, les ghɔmálá'phones ne distinguent pas en français ces deux possibilités de construction et se focalisent sur la première identique à ce qu'ils

retrouvent dans leur langue maternelle. Cette construction avec dire n'aurait certainement souffert d'aucune agrammaticalité. Cependant, nous avons vu aussi que le verbe *parler* est celui qu'ils emploient, même dans les contextes où *dire* est attendu. Aussi vont-ils l'employer comme un transitif direct :

-« Tu parles quoi ? » du ghɔmálá' « ô gɔm kə ? »

-« Je vais te parler quelque chose. » = « gə gɔ ghɔm nwə bû. »

-« Je ne veux plus entendre ce que tu parles-là. » = « ka piŋ kuŋ nə yū' ywə ye o bū gɔm lə. »

-« Il parle la même chose tous les jours. »

Au lieu de ces constructions où *parler* s'accompagne comme *dire* d'un complément d'objet direct, on aurait pu avoir ces constructions syntaxiquement acceptables, autant avec le verbe *dire* qu'avec le verbe *parler* :

- De quoi parles-tu ? / De quoi tu parles ? / Tu parles de quoi ? / Que dis-tu ? / Tu dis quoi ?

- Je vais te parler de quelque chose. / Je vais te dire quelque chose.

- Je ne veux plus entendre ce dont tu parles-là. / Je ne veux plus entendre ce que tu dis-là.

- Ce dont tu parles-là m'étonne beaucoup. / Ce que tu dis-là m'étonne beaucoup.

- Il dit la même chose tous les jours. / Il parle de la même chose tous les jours.

*Atteindre* et *suffire* présentent sensiblement les mêmes ambiguïtés. *Nə kù'*, puisque c'est comme cela qu'ils se traduisent en ghɔmálá', est à la fois transitif direct (*shyə kù' mû' dəŋ* = l'eau a atteint un certain niveau), transitif indirect (*dzə yə kù' nə e* = cet habit-là lui va bien/lui suffit) et intransitif (*á kù' !* = ça suffit !). En observant les trois possibilités d'emploi de *nə kù'*, on se rend à

l'évidence qu'il exprime plus *suffire* qu'*atteindre*. C'est ce qui explique le fait qu'en français, les ghɔmálá'phones fassent abstraction du verbe *atteindre* pour n'employer que le verbe *suffire*. Cela ne va pas sans entraîner des conséquences syntaxiques : le verbe *suffire*, transitif indirect ou intransitif selon les emplois, devient transitif direct chaque fois qu'il est utilisé en lieu et place du verbe *atteindre* :

- « Ça ne suffit pas cent » du ghɔmálá' « a ka ku' khə »
- « Mes arachides n'ont pas suffi la quantité que j'ai récolté l'année passée. », qui se dira en ghɔmálá' : « biye á ka ku' dəŋ yé də kəm yəmu'ghu' lə. »

Les énoncés correctifs de ceux-ci sont :

- Ça n'atteint pas cent.
- Mes arachides n'ont même pas atteint/donné ce que j'ai récolté l'an dernier, ou je n'ai même pas récolté autant d'arachides que l'an dernier.

Outre ces interférences grammaticales impliquées par les glissements de sens, d'autres agrammaticalités sont à observer dans le français parlé par les natifs du ghɔmálá'. Elles concernent précisément les morphèmes fonctionnels, les pronoms, la notion de genre... et seront présentées selon qu'il y a substitution, ajout ou altération des unités.

### **3.2.1 Substitution d'une unité par une autre**

La syntaxe du français parlé par les ghɔmálá'phones est grandement affectée par le ghɔmálá', ce qui entraîne les occurrences de substitution d'unités que nous avons relevées, notamment les prépositions et les pronoms.

## ❖ Les prépositions

Les équivalences entre les prépositions du français et du ghɔmálá' ne sont pas évidentes. Il est très difficile de dire que telle préposition du ghɔmálá' correspond à telle autre du français. Tout dépend encore du sens de la phrase, du contexte d'emploi de cette préposition. Les natifs du ghɔmálá' ne prennent pas en compte cette considération, quand ils doivent exprimer en français leurs pensées. La conséquence logique de cette situation est qu'ils s'expriment, en utilisant des mots français, comme s'ils parlaient en ghɔmálá'. Nous avons recueilli les phrases suivantes ; énoncés la plupart du temps produites par des personnes d'un modeste niveau scolaire.

-« Les vers sont sortis dans son ventre. » du ghɔmálá' « mcwəcwə təm cṭm vam tsyθ. »

-« Arrêtez de parler sur moi. »

-« Descends sur la chaise. »

-« Tu es même aussi sorti dans le ventre de qui ? »

Ces phrases qui doivent beaucoup à la grammaire du ghɔmálá' auraient dû être produites comme suit :

-les vers sont sortis de son ventre.

-arrêtez de parler de moi.

-descends de la chaise.

-tu es même sorti de mon ventre ?

Nous pouvons constater que c'est la même préposition « *de* » qui se traduit en ghɔmálá' par *cṭm* (*cṭm vam tsyθ* = dans son ventre) ou par *nθm* (= sur moi), ou encore par *dθm* (*dθm ηkwɔ'* = sur la chaise). Mais pour des besoins d'usage, toutes ces prépositions du ghɔmálá' sont restituées par une seule préposition française : *de*. Les ghɔmálá'phones n'en retiennent cependant

que la traduction littérale dont ils parsèment leurs discours, alors que l'emploi des prépositions est fonction du contexte, de même que l'emploi des pronoms.

### ❖ Les pronoms

La langue française établit une différenciation entre les pronoms sujet et les pronoms complément, entre les pronoms complément d'objet direct et ceux complément d'objet indirect, ce qui n'est pas le cas en *ghɔmálá'*. Ici, le même pronom peut être sujet ou complément, selon la phrase.

**Exemple** : *a bə wáp* = ce sont eux.

*Wáp nyaptə dyə* = ils ont nettoyé la maison.

Le pronom personnel *wáp* est à la fois, en français, pronom personnel sujet (*ils*) et pronom personnel complément d'objet (*eux*). C'est cela qui explique que les natifs du *ghɔmálá'* utilisent indistinctement le pronom personnel sujet ou complément. De façon plus précise, le pronom complément (*eux*) de la troisième personne du pluriel est bien souvent employé à la place du pronom sujet de la même personne (*ils*). Cet emploi est récurrent surtout chez ceux qu'il est convenu d'appeler analphabètes.

- Eux ont fait des bêtises.
- Eux disent qu'eux ont faim.
- Eux ont tout volé quand eux sont passés.

Dans chacune de ces phrases, le pronom *eux* est employé à la place de *ils*. La remarque selon laquelle la construction avec les pronoms sujet ou les pronoms complément est faite sans respect de la norme est valable aussi pour les pronoms complément entre eux. Ils ne distinguent pas les compléments d'objet direct des compléments d'objet indirect, cette distinction ne se faisant pas en *ghɔmálá'*. Cette dernière langue donne :

- *Gə síŋ e* = Je lui ai dit.

- Gə yɔ e = Je l'ai vu.

Le pronom « *e* » du ghɔmálá' désigne à la fois « *lui* » et « *le* » du français.

De même, le pronom relatif ghɔmálá' (*ye*) renvoie simultanément à *qui* et à *dont* :

- ηwa'nyə ye gə nké lə = le livre que je lis.

- ηwa'nyə ye kə bə wə gɔm lə = le livre dont je parlais.

L'unicité de signe pour rendre compte dans une autre langue de deux unités de différentes fonctions fait que finalement on les emploie tous confusément. Les pronoms complément d'objet direct sont employés à la place des pronoms complément d'objet indirect, et inversement. C'est ce que nous avons remarqué en étudiant ces propos, produits par des personnes de différents niveaux intellectuels, de différentes classes.

-« La femme que je vous parle est malade. »

-« Les enfants dont vous voyez sont orphelins. »

-« Je les dis ou je ne les dis plus ? »

-« Je lui vois tous les jours à l'arrondissement. »

-« Libérez la chambre dont vous occupez dans ma cité. »

la confusion que nous avons véritablement relevée, jusque dans les cercles d'intellectuels, est celle des pronoms *dont* et *que*. Le solécisme ici provient donc de la confusion entre les pronoms à utiliser et est la conséquence de l'influence morphosyntaxique du ghɔmálá' dans le français, autant que la confusion des articles.

### ❖ Les articles et la notion de genre

L'agrammaticalité liée à l'usage des articles relève de ce que MOUNIN (1974 ; 302) appelle « *incorrection* » et qu'il distingue de solécisme (faute contre la syntaxe), en la présentant comme une faute contre la grammaire. Il ne

s'agit plus seulement d'observer de façon générale les règles de construction, d'agencement des unités phrastiques, mais d'aller plus profondément et voir les règles d'accord...

Le principal problème qui se poserait est l'absence d'articles en ghɔmálá', comme nous l'a présenté l'étude morphologique de cette langue camerounaise (II311). Cette absence d'articles en ghɔmálá' n'est donc pas de nature à faciliter chez les ghɔmálá'phones le choix de l'article approprié quand ils se servent du français, qui en compte une pléthore. Quand bien même l'article sera judicieusement sélectionné du point de vue nature, il faudra encore surmonter l'obstacle qu'offre la notion de genre.

BILOA (2003), s'inspirant des travaux de NOGUEM (1992), détecte trois écarts interférentiels dans l'emploi des articles en français par les locuteurs ghɔmálá'phones : omission de l'article, confusion de la nature de l'article, et confusion de genre. L'analyse des énoncés que nous avons recueillis nous permet d'ailleurs de confirmer cette déclaration.

### **-Omission de l'article**

Beaucoup de ghɔmálá'phones, les plus âgés régulièrement, construisent en français des phrases entières sans se servir d'articles :

- nous cherchons maison ;
- j'aime beaucoup sardine ;
- donne moi tomate ;

En plus des occurrences que rapporte BILOA : *je vends arachides, haricots ; maintenant, c'est temps moderne.*

### **-Confusion de la nature de l'article**

Il est très difficile pour de nombreux locuteurs natifs du ghɔmálá' de faire le discernement qui s'impose quant au choix des articles.

**Exemple** : -je veux manger le pain ;

-donne l'eau à l'enfant ;

Et les énoncés transcrits par BILOA : *les autres cherchent le sable ; ta soeur n'a pas l'argent.*

Au lieu de l'article défini pour chacune de ces occurrences, l'article partitif aurait dû servir qui est, selon CHEVALIER et alii (1964 ; 219), « employé souvent de nos jours dès qu'on veut indiquer une notion de quantité massive », ou alors indiquer un découpage pour une chose qui n'a pas de forme définie.

### **-Confusion du genre de l'article**

Nombre de locuteurs du ghɔmálá' se mêlent les pédales en français, en ce qui concerne le genre des articles à utiliser. Il s'agit la plupart du temps des jeunes non scolarisés et des vieillards.

**Exemple** : -La cinéma ;

-le tombe ;

-un panthère ;

-un école ;

Outre *la remède* et *la commerce* qu'a relevés BILOA.

Il est ici question de préciser que la confusion du genre va bien au-delà du simple article. En ghɔmálá', la notion de genre est considérée autrement que la distinction française masculin/féminin. Le genre est plutôt compris comme la détermination pour un mot de sa classe d'accord au singulier et de sa classe d'accord au pluriel. Par exemple, le genre 1/2 est relatif aux mots de classe 1 au singulier et de classe 2 au pluriel.

Le fait que le ghɔmálá' ne distingue pas le genre féminin du genre masculin serait à l'origine de la non distinction de ces deux genres dans leur usage du français. Aussi la confusion du genre va-t-elle au-delà de l'article pour affecter les noms, les pronoms et les adjectifs ; qualificatifs, possessifs, démonstratifs...

On dira par exemple : -nɔm yəŋ = cette bête

-mo yəŋ = cette personne

-mbε yəŋ = cet homme

-bvú yəŋ = ce chien

*Yəŋ* se traduit à la fois par les adjectifs démonstratifs masculins (ce, cet), et par celui féminin (cette). Les ghɔmálá'phones qui ne connaissent pas cette distinction dans leur langue maternelle et qui n'en sont pas habitués emploient confusément l'un ou l'autre genre. Le plus souvent, c'est le démonstratif ce qui est à la limite galvaudé. On l'emploie n'importe quand, n'importe comment, et surtout pas là où il est attendu :

- Ce bête
- Ce panthère

De même, les adjectifs possessifs mon et ma rendent compte du ghɔmálá' « à » et ses équivalents des autres classes d'accord « á » et « tsɑ ».

- mū à = mon enfant
- pa' á = ma maison
- co' á = mon chapeau
- vám tsɑ = mon ventre
- cəŋ tsɑ = mon repas

La conséquence qu'entraîne cette non existence du genre masculin ou féminin en ghɔmálá' est ce même manque de distinction par les ghɔmálá'phones

dans leur usage des déterminants français. Le possessif le plus utilisé est celui du masculin :

- mon mère
- mon maison
- mon voiture

L'emploi de *il* et *elle* présente la même difficulté : *il* ou *elle* se traduisent uniquement par « é » :

-é yó dzə bí jwi e = Il a acheté un habit à sa femme.

- e yó dzə bí dhə e = Elle a acheté un habit à son mari.

Tout comme les possessifs mon et ma, (à), ou son et sa (e), les pronoms personnels *il* et *elle* ne restituent que le seul pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier en ghɔmálá' (é). Cela affecte l'usage du français par les locuteurs natifs du ghɔmálá', qui se contentent très souvent de tout rendre par le pronom personnel masculin (il).

- « Ton fille est venue, il dit qu'il a des problèmes. »
- « ce voiture n'a pas d'hule (d'huile), il fume beaucoup. »

Nous avons également relevé des discours dans lesquels le pronom féminin se substituait au pronom masculin :

« Le monsieur a jolie maison, or elle ne l'entretient pas. »

Cette confusion du genre est d'autant plus importante qu'elle parsème pratiquement le parler de tous les ghɔmálá'phones. Les copies des N° 49 et 58 (annexes) en sont de parfaites illustrations. Parlant de panthère dans leurs devoirs, ils écrivent « il », « ce panthère », « un panthère »...

Outre l'exemple de substitution d'unités dans l'interférence morphosyntaxique du ghɔmálá' dans le français, on note des cas d'accentuation, d'ajout.

### 3.2.2 Les cas d'accentuation

Certaines constructions que le français dit standard pourrait considérer comme des solécismes ne sont pas perçues comme telles par les usagers ghɔmálá'phones de cette même langue. Elles sont barbares pour les grammairies françaises parce qu'elles ne ressemblent aucunement aux constructions recommandées, et ne sont régies par aucune règle. Ceux qui parlent ainsi ne remarquent pas leurs incorrections, qui s'inspirent de leur langue maternelle.

Il s'agit notamment de la détermination des interrogatifs dans les phrases interrogatives : « Les qui ? ». Il semblera curieux que nous voulions en faire une influence du ghɔmálá', alors que nous avons vu en (2.3.1.1) que cette langue ne connaît pas d'articles.

Effectivement, le ghɔmálá' n'a pas d'articles ; mais la marque du pluriel qui accompagne tout ce qui est au pluriel pourrait être à l'origine de cette confusion. Pour poser la question de savoir qui a dit quelque chose par exemple, le ghɔmálá' propose :

- au singulier : wə gɔm ?

- au pluriel : pə wə gɔm ?

« Pə » est une marque du pluriel, qu'on a traduit en français par « les », comme dans *pə ntɛɔ̯ thə = les têtus* ; *pə mkwə pa' = les maçons* ; et, logiquement peut-être, *pə wə ? = les qui ?*

Avec cette analogie, la construction « les qui ? » semble logique, mais certainement pas grammaticale car en français, les pronoms n'admettent pas d'articles. Pourtant, nous n'avons pas manqué de relever ces écueils autant chez les illettrés que chez des intellectuels.

- « Les qui ont fait ça ? »

- « Les qui sont là ? »

- « Les qui bavardaient ? »

En français, les énoncés tels : qui a fait cela ? Qui est là ? Qui a bavardé ? pourraient s'adresser à plusieurs personnes et interroger sur plusieurs personnes en même temps.

D'autres agrammaticalités relevant de l'adjonction d'unités sont notamment cette redondance pronominale sans fondement grammatical, si ce n'est la grammaire de l'autre langue. En ghɔmálá' justement, nous avons par exemple :

« mú ye gə bə wə jɔ e lə » qui signifie « l'enfant que je vois... »

Alors que dans la traduction française le relatif que est l'unique substitut de l'enfant, le pronom relatif *ye* et le pronom personnel *gə* se substituent à l'enfant en ghɔmálá'. Ce qui nous donnerait littéralement l'enfant que je le vois... Plusieurs phrases construites pareillement ont attiré notre attention :

- « La femme que je l'attends... » Pour : la femme que j'attends.

- « La maison qu'eux l'ont faite construire... » Pour : la maison qu'ils ont fait construire.

- « Il y a des enseignants que eux draguent les élèves. » au lieu de : il y a des enseignants qui draguent les élèves.

- « C'est moi que vous me cherchez ? » alors qu'on devrait dire : c'est moi que vous cherchez ?

Une autre redondance due à l'influence du ghɔmálá' est celle observée dans certaines comparaisons, surtout quand le rapport est celui d'égalité :

- « Il est aussi gros comme son père. »

- « Tu es aussi rapide comme moi. »

En effet, le rapport d'égalité en ghɔmálá' s'exprime par l'adverbe « pa' » qui signifie *comme*, et que le français peut dans certains contextes, rendre par *aussi...que*. Seulement, la redondance est déjà marquée en ghɔmálá' pour

l'expression de l'égalité, puisqu'en plus de l'adverbe *pa'*, on ajoute *yə* qui signifie *aussi*.

- é hu' yə = il est aussi gros.
- é hu' pa' tape lə = il est gros comme son père.
- é hu' yə pa' tape lə = il est aussi gros comme son père.

La troisième forme nous permet de remarquer qu'en français, le modalisateur *comme* peut être substitué par la locution *aussi...que*. Mais puisque dans la construction en ghɔmálá' le modalisateur *pa'* reste dans la phrase, les ghɔmálá'phones le maintiennent dans l'usage qu'ils font du français, traduisant ainsi aussi...que par « aussi...comme » :

- « L'enfant-ci est aussi tête comme sa mère. »
- « Sa chambre est aussi sale comme la porcherie. »

Un autre solécisme dont l'analyse s'avère d'ailleurs complexe et qu'il convient pourtant de relever s'observe dans les expressions orales que nous pouvons orthographier comme suit : *les mzhabits*, *les mzeffets*, *mes mchaussures*, *mes mzamis*... Si l'analyse de cette situation se fait complexe, le phénomène n'est pour autant pas inexplicable. En ghɔmálá', « m- » est un morphème pluriel :

- só = ami / msó = amis
- dzə = habit / mdzə = habits
- táp = chaussure / mtáp = chaussures.

Certains ghɔmálá'phones sont presque toujours tentés de reconduire ce morphème chaque fois qu'il faut marquer le pluriel, le français ne connaissant pas les prefixes d'accord comme le ghɔmálá'. On note donc cet ajout d'unité, cause d'interférence morphosyntaxique, comme elle pourrait se faire par retranchement d'unités.

### 3.2.3 Les cas d'altération

Si dans certains cas nous avons retenu que la grammaire était affectée par la substitution ou par l'ajout d'éléments, il est important de souligner qu'il y en a où la suppression de certains éléments contribue à briser la logique syntaxique. Cette altération, nous l'imputons au contact d'une autre langue, celle dans laquelle le locuteur pense, conçoit l'idée qu'il s'efforce de communiquer en français ; le ghɔmálá' pour l'analyse présente.

La construction de *ne...que* en français par les ghɔmálá'phones nous donnera à observer abondamment cette agrammaticalité. Cette forme établit une restriction, limite ce qu'est une chose, ce que fait quelqu'un, etc., sans toutefois énumérer les autres éléments. Nous emprunterons à l'optique les termes de loupe et de lunettes pour marquer la différence dans cette construction en français et en ghɔmálá'. Aussi assimilons-nous la construction avec deux particules du français aux deux lentilles des lunettes :

- Je **ne** mange **que** du pain.
- Je **ne** veux **que** votre bonheur.
- Il **ne** pense **que** du mal de moi.

L'unique particule pə du ghɔmálá' l'assimile plutôt à une loupe, c'est-à-dire une seule lentille :

Gə dzu **pə** msé = je ne mange que du couscous. / Je mange seulement du couscous.

Nɔmgwi təm **pə** mtsu' = la panthère ne sort que de nuit. / La panthère ne sort que la nuit.

On se rend à l'évidence que « ne...que » du français correspond à « pə » du ghɔmálá', dont la traduction ne prend en compte que la deuxième particule

de la construction française pour signifier « seulement ». C'est cela qui justifie les formes suivantes, produites au quotidien par toutes les catégories de ghɔmálá'phones.

-« Mon père aime que les enfants de sa deuxième femme. »

-« Je fais que ma part. »

-« On parle que le ghɔmálá' ici ? »

*Ne...que* perd ainsi la première particule de la locution. L'emploi de la préposition *jusque* par les ghɔmálá'phones donne aussi à apprécier ce type d'interférence. En principe, cette préposition est toujours suivie de la préposition à (jusqu'à), d'une autre préposition (en, vers, chez...) ou d'un adverbe (jusqu'alors), et ne se place pas en fin de phrase. L'élément qui la suit vient marquer un terme dans le temps ou dans l'espace qu'on ne peut dépasser, ou la limite extrême d'une valeur :

- Elle est arrivée jusque chez moi.

- Jean est resté t'attendre jusqu'à seize heures.

- Il faut boire le calice jusqu'à la lie.

L'emploi des prépositions « tə » et « te' » qui sont les équivalents de *jusque* en ghɔmálá' n'est pas tout à fait pareil. Dans cette autre langue, *jusque* peut occuper autant une position médiane que celle finale dans la phrase. En milieu de phrase, *jusque* se dit *tə*:

- e pyap o tə bwa = il t'a attendu jusqu'à se fatiguer.

- gə cəwə tə Simo pənyə = je suis resté jusqu'au retour de Simo.

En fin de phrase, *jusque* se dit plutôt *te'* :

- Talla pyap o te' = Talla t'a beaucoup attendu.

- ò gɔmtə te' = tu bavardes trop.

En français, *jusque* est remplacé en fin de phrase par d'autres éléments, si bien que *te'* du ghɔmálá' se traduit aisément par *trop, beaucoup...* c'est pour cela que les ghɔmálá'phones ne s'empêchent pas de placer *jusque* en fin de phrase :

« Talla t'a attendu jusqu'à. » = Il t'a beaucoup attendu.

« Mon petit frère mange jusqu'à. » = Mon petit frère mange trop.

Nous rangeons ces productions dans le registre d'altération parce que leur énonciation semble incomplète, laisse l'idée d'inachevé. L'allocutaire, ne sachant peut-être pas que c'est là une forme calquée du ghɔmálá', attendra en vain que son interlocuteur achève son propos, en complétant par exemple :

- Talla t'a attendu jusqu'à très tard, se fâcher, la tombée de la nuit...

- Mon petit frère mange jusqu'à avoir mal au ventre...

Si la construction des énoncés de base est correcte en ghɔmálá', leur traduction en français souffre de quelque influence syntaxique de la langue source.

Du lexique à la grammaire, nous venons d'explorer le vaste champ de l'influence du ghɔmálá' dans le français et retenons que l'usage du français en milieu ghɔmálá' n'arrive, même pas difficilement (milieu culturel et mœurs langagières obligeant), à garder sa pureté. Il est entaché de quelques particularismes du contexte ghɔmálá', tant au niveau lexico-sémantique qu'au niveau morphosyntaxique. Il (le français) ne manquera pas à son tour, l'occasion de se comporter auprès du ghɔmálá' comme langue phagocyte.

## **Chapitre IV : INTERFÉRENCES DU FRANÇAIS DANS LE GHOMÁLÁ'**

Autant le français subit l'influence des langues camerounaises dont le ghɔmálá', autant il en exerce sur celles-ci. Le ghɔmálá' subit du français diverses influences dont ne nous intéresseront une fois de plus que les aspects lexico-sémantiques et morphosyntaxiques.

### **4.1 LES INTERFÉRENCES LEXICO-SÉMANTIQUES DU FRANÇAIS DANS LE GHOMÁLÁ'**

Répondant à la question de notre questionnaire relative aux interférences du français dans le ghɔmálá', les 90% des ghɔmálá'phones que nous avons interrogés n'ont pas reconnu une quelconque influence du français sur le ghɔmálá'. En discutant pourtant avec ces mêmes personnes, c'est tout le contraire qui nous est apparu : on retrouve de nombreux mots français - ou calqués sur ce modèle – dans le ghɔmálá' usuel. Il s'agit d'unités lexicales ou d'expressions qui permettent aux natifs du ghɔmálá' de restituer des réalités qui ne leur sont pas familières, des réalités qui n'existent pas dans leur culture, dans leur langue maternelle. Nous constaterons certainement qu'il s'agit de ces réalités qui ont fait leur apparition en Afrique seulement depuis la période coloniale. Ces unités seront regroupées selon qu'il s'agira des cas d'emprunt ou d'impropriété.

### 4.1.1 Les emprunts purs

Les emprunts purs concernent des lexies du français que les ghɔmálá'phones se sont appropriés dans leur usage du ghɔmálá'. Ils expriment des réalités étrangères à leur milieu naturel, très souvent des réalités dont l'avènement dans les milieux ghɔmálá', s'il n'est pas survenu en même temps que la venue du Blanc, l'aura plutôt suivie. Dans cette appropriation, les termes sont souvent quelque peu modifiés pour coller aux réalités linguistiques du milieu, sur le plan phonologique notamment.

À titre d'exemple, radio devient « ladio », directeur devient « dilekter »... Ce changement de /r/ en /l/, au-delà de leur parenté phonologique (ils ont le même mode d'articulation), pourrait se justifier par l'absence de /r/ en ghɔmálá'. On le trouvera certes dans certaines constructions fantaisistes des ghɔmálá'phones, mais fantaisiste seulement car n'étant pas la prononciation correcte. On entendra par exemple appeler le quartier administratif de Bandjoun Perə au lieu de Petə, ou lérə pour létə (tais-toi). De même, /œ/ se convertit en /ɛ/, et /ø/ devient /e/, ces deux phonèmes n'étant pas non plus connus du ghɔmálá'. Idem pour /tʃ/ qui se substitue aux séquences /χi/ ou /jy/ du français.

Il s'agit de ces lexies empruntées au français, de celles qui désignent les friandises, qui se réfèrent aux nouvelles technologies, aux fonctions administratives, aux ingrédients, aux religions occidentales, au sport, à la date...

#### ❖ Des friandises

<u>Mot français</u>	<u>Désignation en ghɔmálá'</u>
Biscuit	mbisiki
Bonbon	bonbon
Yaourt	yawu
Lait	lait ( plus l'anglais milk)

Gâteau gâteau...

**Exemples** : - « Mámá yo yawu bəm »

(Maman achète-moi du yaourt.)

- « Há po' mbisiki bí fə ò »

(Donne un morceau de biscuit à ton frère.)

### ❖ Des nouvelles technologies

Mot français

Désignation en ghɔmálá'

Radio

ladyɔ

Télévision

trevizyɔ

Ordinateur

ɔkdinater

Téléphone

trɛfɔn...

**Exemples** : - « Po yu' ladyɔ. »

(Écoutez la radio.)

- « Kam ɔkdinater shwəlɔ. »

(Démarre l'ordinateur maintenant.)

Il est important de relever que certains de ces termes sont aujourd’hui relayés par des périphrases savantes et explicatives, connues seulement d'une élite qui ne les emploie presque jamais. Ce sont notamment :

Radio (ntwɔ' mshuŋ qui signifie littéralement *la boite à nouvelles*)

Télévision (ntwɔ' mshəŋnyə qui signifie *la boite à images*)

Téléphone (khə ntɛɔ qui désigne *le câble*, ou *fil de fer*)

### ❖ Des fonctions et des postes administratifs

<u>Mot français</u>	<u>Désignation en ghɔmálá'</u>
Directeur	dilekter
Sous-préfet	supelefe
Gouverneur	guverner, mais très souvent gɔpnà'...

**Exemples** : - « Dilekter nɔ mu səkú. »

(Le directeur a exclu un élève.)

- « Supelefe sə gɔ ká wɔkpə tyɔ'. »

(Le nouveau sous-préfet nous rend visite aujourd'hui.)

Le sous-préfet, le préfet et le gouverneur sont encore appelés dɔk (le Blanc), parce qu'avant l'indépendance, ces fonctions d'administrateur territorial étaient assumées par le colon.

### ❖ Des religions occidentales

<u>Mot français</u>	<u>Désignation en ghɔmálá'</u>
Catholique	katrɔ
Protestant	pɔstan
Pentecôte	pañtekɔtə
Synagogue	dyə sinagogə
Catéchisme / doctrine	doktrɛ...

**Exemples**: - « Sɔmmo ka tə yɔ a (...) dyə msinagogə... » in *Kɔ Sə(Mfa' mghe nthəm 24: 12)*

(« On ne m'a trouvé (...) ni dans les synagogues... ») dans le *Nouveau Testament* (Actes 24 :12)

- « Yən bə tām pañtekɔtə. »

(C'est la période de pentecôte.)

### ❖ Des ingrédients

<u>Mot français</u>	<u>Désignation en ghɔmálá'</u>
Tomate	tomatə
Basilic	bazilik
Persil	pɛksi
Cube	kʌbə
Ail	lay...

**Exemple** : « Nyəŋ kʌbə pû pɛksi cʌm na' . »

(Mets le cube et le persil dans la sauce.)

### ❖ Du sport

<u>Mot français</u>	<u>Désignation en ghɔmálá'</u>
Stade	kâŋ balɔŋ
Défenseur	defaŋsər
Arbitre	akbitrə
Equipe	ekipə...

**Exemple** : « Akbitrə há kaktɔŋ bi defaŋsər. »

(L'arbitre a donné un carton au défenseur.)

### ❖ De la date

Les sept jours de la semaine sont très souvent donnés en anglais pour les plus âgés et en français pour les plus jeunes.

Jour en françaisDésignation en ghɔmálá'

Lundi	lɛŋdi
Mardi	makdi
Mercredi	mekhədi
Jeudi	zhedi
Vendredi	vajdredi
Samedi	samedi
Dimanche	dimaŋshə

Ces sept jours, s'ils contribuent à conformer les ghɔmálá'phones au calendrier universel, sont pourtant loin d'être la réalité du milieu, puisque le peuple Bamiléké en général a une semaine de huit jours, chacun<sup>9</sup> correspondant à un comportement spécifique :

Dzədzə = jour de grand marché, se voulait exempt de travaux champêtres

Tâmdzə = jour de deuil

Sesű = jour de deuil qui, comme dzədzə, ne devait pas connaître de travaux

Gɔswə = journée sans deuil, sans tam-tam...

Dzəmtɔ = jour de petit marché

Tâmgɔ = jour de deuil.

Tyε' pfô et shyəku'u = journée exempte de deuil

De ces huit jours, *dzəmtɔ* et *dzədzə* sont relativement connus de tous les ghɔmálá'phones, pour l'activité à laquelle ils renvoient. Seulement au lieu d'être connus comme des jours de la semaine, ils sont plutôt considérés comme les

---

<sup>9</sup> Les jours et les mois nous sont dictés par NOKAM (2005).

activités qui meublent des jours quelconques. Aussi font-ils de *dzədʒə* le synonyme de *sim gywə* (grand marché).

**Exemples** : « Ləŋdi bə tyε' dzədʒə. »

(Lundi c'est dzədʒə)

« Sim gywə bə məkhədi. »

(Le grand marché a lieu mercredi.)

Normalement, on aurait dû avoir en ghɔmálá' *dzədʒə* bə tyε' *sim gywə*, qui donnerait en français *dzədʒə* (pas de traduction française) est le jour de grand marché. En rapportant cela au calendrier universel, nous remarquons que *dzədʒə* comme n'importe quel jour du ghɔmálá' peut coïncider avec n'importe quel jour de la semaine classique. C'est sans doute ce qui fait que les ghɔmálá'phones le considère comme un événement, une activité bien précise, plutôt qu'un jour de la semaine.

Le même problème est perceptible dans les mois de l'année. Les mêmes mois du français, chez les jeunes surtout, se retrouvent en ghɔmálá' avec juste des modifications dans la prononciation. Cela nous donne : *zhayvie, fevrye, maks, avril, mai, jwεŋ jwe, ut, sektambrə, octobrə, novambrə, deksambrə*.

Pourtant, dans les croyances des ghɔmálá'phones, le début du mois correspond à chaque apparition de la lune. Ils parlent ainsi de « *thə ywə* » dont la traduction littérale donnerait « *la tête de la lune* », et en perçoivent au total douze au courant de l'année. Chacun des mois est marqué par une activité prioritaire :

- *Dzətsə* est la période des semaines et correspond au mois de mars.

- *Shwà gəfə* est la période de récolte du maïs et correspond avec le mois d'août.
- *Dkəm biyé* est la période de récolte des arachides et correspond avec le mois de septembre.

Ce sont toutes ces coïncidences qui amènent les ghɔmálá'phones à utiliser les mois tel qu'ils sont donnés en français.

**Exemples** : - « Səku ntô' cùm sektambrə. »

(Les classes débutent en septembre.)

- « Gə dam Yaude cùm dəksambrə. »

(Je vais à Yaoundé en décembre.)

Les personnes âgées procèdent le plus souvent par classification, du premier au douzième mois.

**Exemple** : « Wap pû ñwə tá kə pəm pfu. »

(Il est décédé à la fin du troisième mois / fin mars.)

L'identification du premier mois semble un calque du modèle occidental, dans la mesure où avant la venue du Blanc, le terme année correspondait à un cycle, c'est-à-dire d'une période à une autre, et les mois n'étaient ainsi pas classés. On se situait par rapport à une période et, pour dire par exemple qu'il y a quatre ans, on pouvait avoir :

-bə pú tsu' nè cùm pfwə... qui donne en français :

« on avait retourner la terre quatre fois. »

Outre ces quelques cas d'emprunt pur, les interférences lexico-sémantiques du français dans le ghɔmálá' peuvent déterminer des occurrences d'impropriété.

#### **4.1.2 Les cas d'impropriété**

Ils relèvent le plus souvent des problèmes de traduction. En effet, dans le passage du français au ghɔmálá', le locuteur est confronté à cette insuffisance de termes pour rendre compte de certaines réalités. Une fois de plus, il s'agit de certaines réalités propres à la langue source, ou de celles rendues dans cette langue par plusieurs mots, ce qui imposerait au locuteur en ghɔmálá' un choix de lexie. Nous prendrons l'exemple de pain et de gâteau qui ne sont pas dans les habitudes des ghɔmálá'phones et ne sont par conséquent pas consignés dans leur langue. Seulement, ces aliments sont à la base pâteux, au même titre que le couscous de maïs, et dont la traduction ghɔmálá' est « msé ». Cette même lexie est finalement employée pour désigner tout aliment pâteux, les pâtisseries surtout.

**Exemples** : - « mò tə bvɔk da' nə msé pə. » in *Kɔ Sə* (Lucasi 4 : 4)

(« L'homme ne vivra pas du pain seulement » Luc 4 : 4 in le *Nouveau Testament*)

- « C仗' gɔ bulanjəri jó msé. »

(Attends que j'aille à la boulangerie acheter du gâteau.)

il faut peut-être ajouter à propos des pâtisseries que les jeunes les restituent régulièrement et plus facilement par les termes français *pain, gâteau...*

Un autre mot désignant quelque chose d'étranger aux mœurs des ghɔmálá'phones est le mot *piscine*. En effet, si à Bandjoun il n'existe pas de piscine, il a toujours existé des points d'eau et autres réserves d'eau aménagés sous forme de piscine, et appelés « *tam shyə* ». C'est cette expression qui est utilisée pour désigner la piscine, comme le montre cet exemple de Jean 5 : 2 du *Nouveau Testament* où il parle de la piscine de Béthesda, et que *Kɔ Sə* traduit ainsi :

« Mu' tám shyə pə Yerusaləm bəŋ jyədyə jtjt. » qui signifie qu'il y avait une piscine à Jérusalem, près de la porte des brebis.

L'autre cas d'impropriété qu'il convient de relever est l'emploi des traductions de *manger* en ghɔmálá' : « nə pfə » et « nə tsù ». On utilise en principe le premier pour les aliments durs, le deuxième pour le contraire (couscous, taro...). Il arrive cependant que de nombreuses personnes emploient confusément les deux termes, quel que soit l'aliment.

**Exemples** : « Mámá gə gɔ pfə pɔ. »

(Maman je veux manger du taro.)

« Bə o kuŋ nə tsu bap te'. »

(Tu aimes trop manger la viande.)

On notera un foisonnement de mots ainsi employés, tout comme pullulent les occurrences d'interférences lexico-sémantiques du français dans le ghɔmálá'. L'influence de cette langue ne se limite pourtant pas qu'au niveau lexico-sémantique.

## 4.2 LES INTERFÉRENCES MORPHOSYNTAXIQUES DU FRANÇAIS DANS LE GHɔMÁLÁ'

Les interférences morphosyntaxiques du français dans le ghɔmálá' sont presque essentiellement relatives à l'absence des classes nominales en français et le parallélisme des pronoms et adjectifs des deux langues. Il est très difficile de démontrer qu'il s'agit bien d'écart interférentiels plutôt qu'autre chose, une simple ignorance des règles de la langue par exemple. Nous mettrons cette ignorance, si ça en est une, sur le compte de la maîtrise des règles d'une autre langue : la langue française.

#### **4.2.1 Absence des classes nominales en français**

Le ghɔmálá' regroupe ses substantifs en groupes appelés classes nominales, dont les principaux constituants sont les classes d'accord et les préfixes nominaux. Nous resterons focalisés ici sur les classes d'accord particulièrement. Elles sont au nombre de six, soit trois pour le singulier et trois pour le pluriel, correspondant surtout aux six formes de possessif. Alors qu'en français, les possessifs distinguent le masculin du féminin ou le singulier du pluriel, on distingue en ghɔmálá' les formes du singulier et celles du pluriel. Aucune mention n'est faite du masculin ou du féminin.

Ils sont pourtant grandement perceptibles, les écueils produits notamment par les ghɔmálá'phones qui n'apprennent leur langue que subsidiairement. Nous avons relevé d'importantes confusions chez ceux-ci, dans l'emploi des classes d'accord. Mieux encore, ils n'en tiennent même pas compte, et emploient indistinctement les préfixes d'accord :

-sùŋ á = ma dent

-mfò mə = mes chefs

-ko' tsə = mon coq

*Suy* est un mot de classe 5 et s'accorde donc avec le préfixe d'accord de classe 5 (*tsə*), et non avec *á* qui est de classe 3. De même, *fò* est de classe 1 au singulier et de classe 2 au pluriel (genre 1/2). Cela dit, la construction au singulier donnera *fò à*, et *mfò pə* au pluriel, et non pas *mfò mə* classe 4). C'est le cas aussi pour *ko'* qui est de classe 1, donc *ko' à*, au lieu de *ko' tsə* (classe 5)

#### **4.2.2 Parallélisme des pronoms et des adjectifs dans les deux langues**

Commençons par relever que les pronoms qui retiendront notre attention sont les pronoms personnels et les pronoms possessifs de la première personne du pluriel. Pour chacune de ces catégories pronominales et à cette même personne, le terme français utilisé s'oppose à trois termes du ghɔmálá'.

En ce qui concerne les pronoms personnels d'abord, la langue française consignera à la première personne du pluriel « nous ». En ghɔmálá' par contre, *nous* peut être :

- nous sans vous : pyθ
- toi et moi : pû
- nous tous : pθ

Certains ghɔmálá'phones qui ne font pas cette distinction considèrent simplement une expression de nous et l'emploient, quelque soit son environnement :

- « Pyθ nyaptθ tsu' nθ byap fo Djɔmu. » qui donne :  
« Nous préparons les lieux pour accueillir le chef DJOMO. »

- « pθ tθ gɔ piŋ sɔ' yɔ o pθ. » qui veut dire :  
« Nous ne viendrons plus te voir. »

Dans la première phrase, seul le contexte d'emploi permet de souligner cette incorrection. En effet, le responsable d'association qui a produit cette phrase invitait ses frères à se joindre à lui pour préparer la venue du chef. C'est donc tout le monde qui devait s'y appliquer, et le *nous* englobant est *pθ* et non *pyθ*.

Dans le deuxième exemple, celui à qui le locuteur s'exprime est exclu du *nous*, et l'emploi de *pə* s'avère alors incorrect. C'est ici que serait intervenu aisément *pyə* qui exclut les personnes auxquelles le locuteur s'adresse.

Pour les pronoms possessifs ensuite, à la simple distinction singulier (le nôtre)- pluriel (les nôtres) du français, s'opposent pour chacune des classes d'accord à cette première personne du pluriel trois pronoms.

Au singulier (classe 3)

- *yɔk* = le nôtre (uniquement).
- *yɔk pû* = le mien et le tien.
- *yɔk pə* = le nôtre (à nous tous).

Au pluriel (classe 4)

- *mɔk* = les nôtres (uniquement).
- *mɔk pû* = les miens et les tiens.
- *mɔk pə* = les nôtres (à nous tous).

Ici aussi, les constructions ne tiennent pas souvent compte de ces considérations, et sont ainsi erronées ; nous avons recueilli :

- « Guŋ yəŋ bə yɔk wé. », en français :

« Ce pays nous appartient. »

- « Dyə yə bə da' yɔk pə ; kə piŋ kó cùm ó. » qui donne en français :  
« Cette maison est la nôtre; n'y mets plus les pieds. »

Il faut peut-être souligner que le relevé des fautes n'est fonction que du contexte d'emploi, de construction car a priori, les deux exemples ci-dessus ne présentent aucune agrammaticalité. Mais, étant donné que la première phrase a été recueillie durant un meeting politique où l'orateur, un intellectuel de renom, essayait de faire comprendre à ses auditeurs qu'ils devraient s'impliquer

grandement dans les affaires de leur pays qui leur appartient à tous, nous convenons alors que c'est *yɔk pə* qui aurait tenu à la place de *yɔk*. De même, dans le deuxième exemple, *yɔk pə* est employé en lieu et place de *yɔk*. En effet, l'environnement du mot permet de comprendre qu'il s'agit d'un *nous* sans celui à qui le locuteur s'adresse, puisqu'on ne saurait interdire à quelqu'un l'accès à leur propre domicile. C'est donc *yɔk* (le nôtre sans le vôtre) qui tiendrait et non pas *yɔk pə* (à nous tous).

Les incorrections relevées dans l'emploi des pronoms possessifs de la première personne du pluriel sont également celles que présente l'emploi des adjectifs possessifs, et pour les mêmes raisons. Le français a, comme adjectif possessif à cette première personne un adjectif pour le singulier (notre) et un adjectif pour le pluriel (nos). En ghɔmálá', on distingue à cette même personne et pour chacune des formes, trois adjectifs possessifs pour le singulier et trois pour le pluriel. En considérant le genre 3/4, nous aurons à cette personne :

**Au singulier : -yɔk = notre (sans le vôtre)**

-yɔk pə = notre (pour tous)

-yɔk pû = notre (mon et ton)

**Au pluriel : -mɔk = nos (sans le vôtre)**

-mɔk pə = nos (pour tous)

-mɔk pû = nos (mes et tes)

On notera ainsi régulièrement une confusion dans l'emploi de ces adjectifs, l'un est presque toujours employé à la place de l'autre :

- « Pyə bǔ sé ywə yɔk pə. »

(Nous réfléchissons à notre projet. C'est confidentiel)

- « Gə jɔ pə dəŋ mnwə mɔk wε nə yəŋ tām. »

(J'analyse tous les problèmes que nous avons maintenant.)

La première phrase a été prononcée lors d'une assise de l'association des étudiants Bandjoun de Douala ( AEE « JO »), par un adhérent qui réagissait à une condamnation de l'aparté dans lequel il se trouvait impliqué, en pleine séance de réunion. En justifiant cet aparté, il essaie de faire comprendre que ce dont ils parlent ne concerne pas tout le monde, même s'il exprime exactement le contraire. En effet, employer *yɔk pə* tel que c'est fait, suppose que c'est notre affaire à tous, et non pas seulement celle des personnes qui ont distrait la séance. Autant la première phrase dans sa construction maladroite englobe tout le monde, même ceux qui ne sont pas concernés, autant la deuxième exclut les personnes concernées. En utilisant *mɔk* à la place de *mɔk pə*, le locuteur laisse entendre qu'il s'agit de leurs problèmes à eux seuls, et non pas des problèmes de toute la communauté, comme le dictait le contexte.

Nous remarquons que l'identification des écarts liés à l'emploi des pronoms personnels et possessifs de la première personne du pluriel ne se fait pas en dehors du contexte de construction de l'énoncé. Ce sera pareil pour les autres constructions boiteuses qui peuvent exister dans l'usage du ghɔmálá', surtout quand celui-ci est influencé par une autre langue, la langue française.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Notre étude axée sur le contact du français et du ghɔmálá' nous imposait d'étudier les conséquences de ce contact, conséquences linguistiques notamment, que nous avons orientées sur les aspects lexico-sémantiques et morphosyntaxiques. Il était ainsi question pour nous de faire le relevé, la description et l'explication des fautes et difficultés dues, dans la pratique d'une de ces langues, à l'influence de l'autre, de sorte que notre analyse puisse servir de support dans le processus d'enseignement/apprentissage de chacune de ces deux langues.

En deux grandes parties, nous avons tenté une description du parler des ghɔmálá'phones, confrontés au problème de contact entre deux langues : leur langue maternelle (le ghɔmálá') et la langue officielle du pays dont ils sont citoyens (le français). Cette description exigeait au préalable une présentation structurale et normative du système linguistique de chacune de ces deux langues, que nous avons chaque fois fait précéder de quelques contours paralinguistiques.

Le parler que nous avons décrit dans un sens comme dans l'autre était chaque fois une de ces deux langues que les locuteurs natifs du ghɔmálá' utilisent, se laissant toujours influencer par l'autre. Il se produit ainsi chez eux les phénomènes que nous avons désignés sous le nom d'interférences linguistiques.

Toute cette analyse valide alors notre hypothèse générale selon laquelle le contact entre deux langues n'est pas sans conséquence pour l'usage de chacune d'elles. Les locuteurs sont confrontés au problème d'interférence linguistique. Prédition justifiée à la lumière de notre étude sur le contact français/ ghɔmálá', puisque nous avons pu démontrer que dans cette rencontre, chacune des langues subit des influences de l'autre. Nous avons abordé ces influences des points de vue lexico-sémantique et morphosyntaxique, en relevant au passage qu'elles étaient aussi phonologiques, comme l'ont fait savoir les études antérieures.

En dépit du fait que les illettrés et les personnes de faible instruction étaient ceux qui produisaient le plus d'écueils, en français surtout, il nous a été donné de remarquer que les intellectuels n'étaient pas exempts desdits écarts. Des écarts qui se sont très souvent rapportés aux habitudes langagières et à l'environnement socioculturel des ghɔmálá'phones. L'aspect lexical a d'ailleurs semblé dominer, confirmant ainsi le rôle primordial que tiennent les habitudes dans ce genre de situation.

Si notre étude a pu relever, décrire et expliquer les fautes et les difficultés contre lesquelles peut buter un locuteur dans chacune des langues sur lesquelles nous travaillions, et particulièrement dans un milieu ghɔmálá'phone, nous n'avons cependant pas montré comment ce dernier pouvait procéder pour remédier à la situation. Il est donc encore question, dans des études ultérieures, de voir concrètement comment une étude telle que la nôtre pourrait servir dans l'enseignement/apprentissage de l'une ou l'autre langue, à travers des dispositifs didactiques qu'ils faudra mettre en place. Cela signifie que les questions à traiter maintenant sont celles relatives à l'applicabilité des résultats des études contrastives sur le français et le ghɔmálá'. Car nul ne doute que notre intégration effective dans une francophonie à l'heure du donner et du recevoir ne saurait se faire sans la maîtrise de nos langues nationales et des langues de communication internationale que sont nos langues officielles.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## I - OUVRAGES, ARTICLES ET REVUES

- BAYLON C. et FABRE P. (1990), *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan
- BILOA E. (2003), *La Langue française au Cameroun*, Yaoundé, Clé
- CHEVALIER J.-C. et alii (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Librairie Larousse
- COURONNE P. (1999), *Petit Guide à l'usage du rédacteur d'un mémoire ou d'un rapport de stage*, 3<sup>e</sup> édition, Université de Toulouse 1, <http://www.univ-tlse1.fr>
- COULMAS F. (1997), *The Handbook of Sociolinguistics*, Blackwell, Publishers
- DAGNEAUD R. (1965), *Le Vocabulaire grammatical*, Paris, SEDES
- DOMCHE TEKO E. (1980), *Guide pratique de l'alphabet du ghɔmálá'*, Yaoundé, SIL
- DOMCHE TEKO E. (1980), *Lexique thématique du ghɔmálá'*, Yaoundé, SIL
- DOMCHE TEKO E. (1991), *Enquête sociolinguistique sur le ghɔmálá' – Jo comme dialecte de référence*, Yaoundé, SIL
- DOMCHE TEKO E. (2001), « L'Exception culturelle Bandjoun: la langue ghɔmálá' », in *Nsem Todjom Magazine*, Novembre 2001
- DOMCHIE J. (1982), « Promotion des langues nationales du Cameroun: le ghɔmálá' » 14<sup>e</sup> séminaire, 2-7 août 1982 à Bafoussam
- DOMCHIE J. et alii (2003), *Lire et écrire le ghɔmálá'*, Yaoundé, APROCLAGH
- DUBOIS J., JOUANNON G. et LAGANE R. (1961), *Grammaire française*, Paris, Larousse

- DUBOIS J. et alii (1999), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas
- DUMONT P. (1983), *Le Français et les langues africaines du Sénégal*, Paris, Karthala
- DUMONT P. (1990), *Le Français langue africaine*, Paris, L'Harmattan
- DUMONT P. et MAURER B.(1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef
- ESSONO J. M (1998), *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan
- FOSSOUO' P. et SOFO-TAMOUFE A. (2003), *Dieu nous parle. Avènement et implication du nouveau Testament en ghɔmálá*, Douala, ECC
- FRANÇOIS F. et alii (1980), *Linguistique*, Paris, PUF
- GALISSON R. et COSTE D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette
- GALISSON R. (1991), *De la Langue à la culture par les mots*, Paris, Clé international
- GARY-PRIEUR M.-N. (1999), *Les Termes clés de la linguistique*, Paris, Seuil, Collection « Mémo »
- GREVISSE M. (1980), *Le Bon Usage*, 11<sup>è</sup> édition, Paris-Gembloux, Duculot
- GUARISMA, NISSIM et VOORHOEVE (1982), *Le Verbe bantou*, Paris, SELAF
- HYMAN LARRY M. et VOORHOEVE J. (1980), *L'Expansion Bantoue : les classes nominales dans le Bantou des Grassfields*, Paris, SELAF
- JULLIOT H. de (1989), *Le Bon Langage. Guide familier de la langue française en Afrique*, Paris, Bordas
- KENMOGNE M. et CHUMBOW S.B. (2001), « Structures syllabiques et phonologie des emprunts en ghɔmálá' », in *AJAL*, N° 01, 2001
- LEON P.R. (1966), *Prononciation du français standard*, Paris, Didier

- MARTINET A. (1991), *Éléments de linguistique générale*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin
- MACKEY W.F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck
- MBA G. (1984), *Les Pronoms complément (objet direct, indirect et attribution)*, Yaoundé, SIL
- MENDO ZE G.(1999), *Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, PUBLISUD
- MENDO ZE G. (2003), *Langues et communication*, N°03, Vol.II, Octobre 2003
- MOUNIN G. (1968), *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers
- MOUNIN G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF
- NISSIM G. (1981), *Le Bamileke-ghɔmálá' (parler de Bandjoun, Cameroun). Phonologie, morphologie nominale et comparaison avec les parlers voisins*, Paris, SELAF
- NOKAM E. (2005), Sedzɛ, Yaoundé
- ROSSILLON P. et alii (1995), *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas
- SOFO S.N. (1979), *Gi ghɔmálá'. Grammatologie du ghɔmálá'*, Yaoundé, SIL
- TAGNE SAFOTSO G. (2001), *Au Cœur des rites et coutumes Bandjoun : peuple Todjom*, Dschang University Press
- TROUBETZKOY N.S. (1986), *Principes de phonologie*, traduit par CANTINEAU J., Paris, Editions Klincksieck
- WAGNER R.L. et PINCHON J. (1962), *Grammaire du français classique et Moderne*, Paris-VI<sup>e</sup>, Librairie Hachette
- WEINRICH, U. (1964) *Languages in contact*

## **II - THÈSES ET MÉMOIRES**

- KAMDEM S. (1996), *Pédagogie du post-syllabaire PROPELCA, le modèle appliqué et une application au ghɔmálá*, Yaoundé, UYI (Mémoire de Maîtrise)
- MAMGNO M. (2000), *La Phrase ghɔmálá : approche minimaliste*, Yaoundé, UYI (Projet de Thèse de Doctorat)
- NOGUEM J. (1992), *Interférences phonologiques et morphologiques du ghɔmálá dans le français*, Yaoundé, UYI (Mémoire de DIPES II)
- NYENANG S.V. (2002), *Essai d'évaluation de l'enseignement bilingue identitaire au Cameroun : le cas des zones Mofou-nord et Mafa dans l'Extrême-Nord*, Yaoundé, UYI (Mémoire de Maîtrise)
- TALLA A.D. (1991), *Comportement morphologique et sémantique des emprunts en bamendjou (ngemba)*, Yaoundé, UYI (Mémoire de Maîtrise)

## **III- DICTIONNAIRES ET DIVERS**

- *Encyclopédie Générale Larousse* 1967
- *Kɔ Sə* (Nouveau Testament en ghɔmálá), 2002, Yaoundé, Alliance Biblique du Cameroun
- *Nouveau Testament*, traduction d'après le texte grec par Louis second, Docteur en théologie, version revue 1975, Association internationale des Gédéons

## **ANNEXES**

Copies de français (Aptitude à s'exprimer) de quelques élèves du CM II  
de l'école publique de Mbouo-Bandjoun.

c) bon = bonnement

d) essayer = tenter

e) je trouve le mot de la ~~je~~ famille  
de bonnes choses bonnes ~~je~~

49

### C Aptitude à s'exprimer

jeux

pour être mérité pour une  
bonne partie (partie, lion -> être  
en une dizaine de ligues ce n'est pas  
bonne part).

05/03/12

je

c'est à dire pendant 2003.

je

j'ai obtenu le permis pour les par-  
tières pour la partie où une ~~il~~ me  
permettra d'en faire ~~il~~ une autre  
~~il~~ mon mérite pour lui est haute pour  
j'ai fait ~~il~~ une très belle performance  
lorsque j'ai obtenu mon plus haut  
titre de lion ma ~~il~~ une partie j'arrive  
trop peu du lion ma ~~il~~ une  
comme ma mérite si lui est super

6M

interventions must be chosen before it is planned.  
e.g. - Some areas don't have an urban service area  
but -

the population exceeds the urban area's capacity  
→ Intensity, number of the urban function and know  
how to manage them.

N° 3

### Intensification

area with the maximum potential of the  
urban function → Intensity and  
functions of the city can be increased  
first.

E. Planning

(reduces the area required for the same  
function in suburban caught between  
activities that require enough sustainability  
and intensity for the area, surrounded by  
other activities with "green" or with  
other functions that are complementary  
to each other.  
number of the people in the area  
can increase the population and avoid the  
loss of the area's function and prevent problems

terrasse fuite

### APTITUDE DE L'EXPRESSER:

N° 18

évoquer

ou

le 10/03/10

et

abord

CM1

j'ai été menacé par un panthère  
je ven ~~ais~~ nous dis ce que ce  
panthère a fait et ce que j'ai pu  
faire pour le panthère.

Ce panthère me chasser de leur territoire  
sur un arbre la panthère

Cette enferme de l'arbre j'ai vu  
ma grande mère et son grand-père sortis

quelque chose et tuas panthère j'ai  
dit mes papa un peu trop dur  
par mon grand-père.

